

À la fois gracieuses et féroces
LES LIBELLULES



Dans ce numéro :

Le budget et
les finances communales

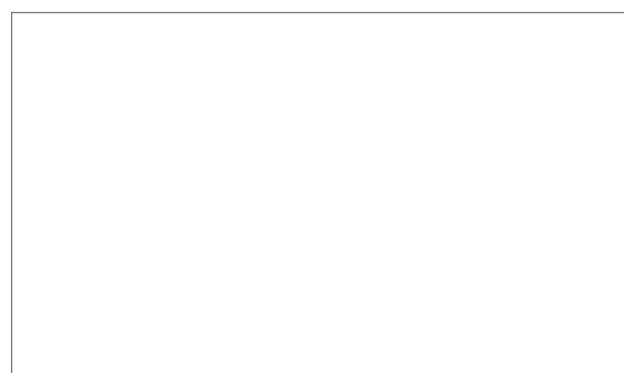
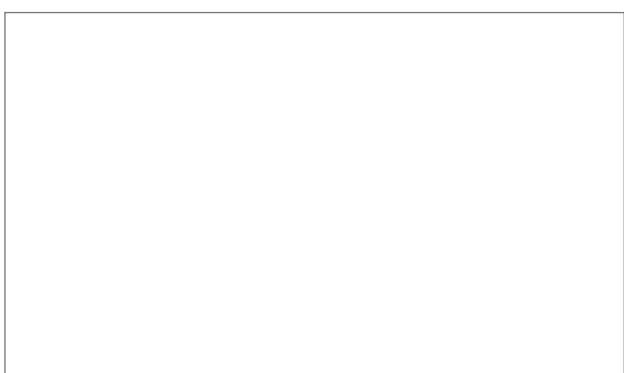
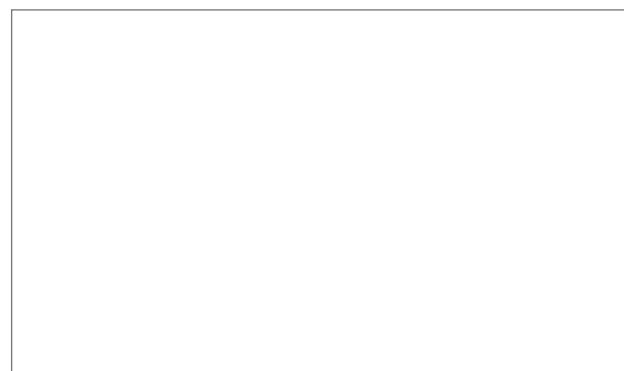
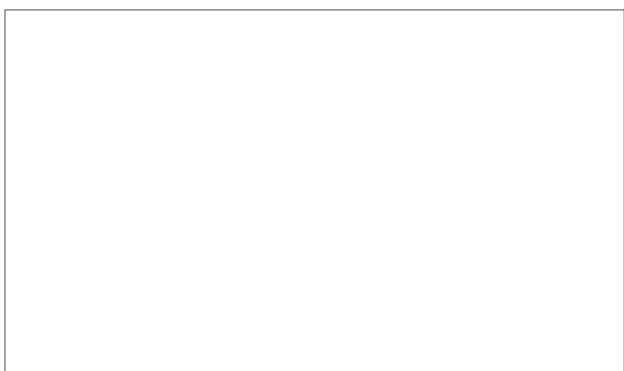
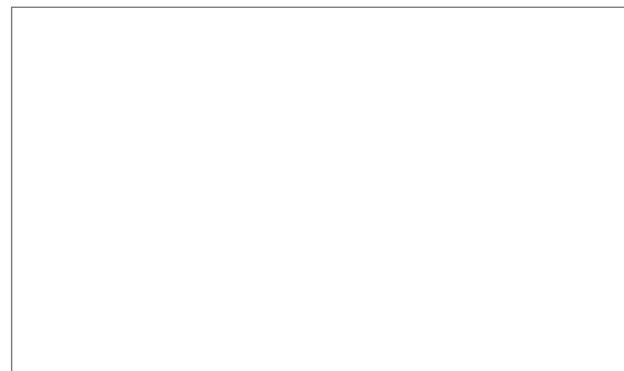
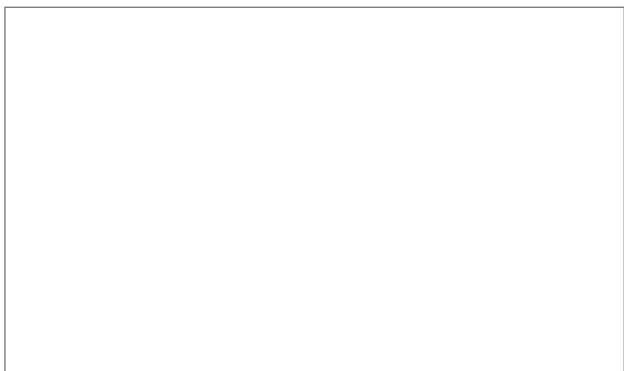
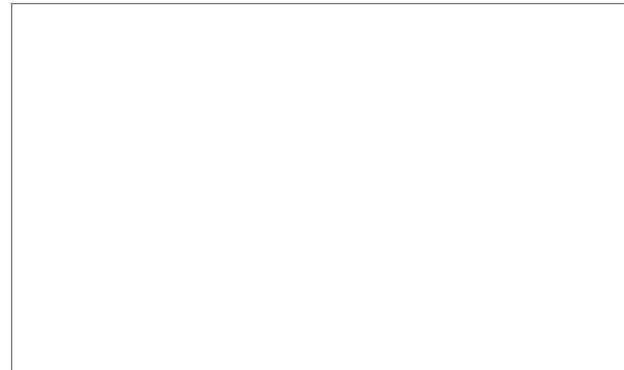
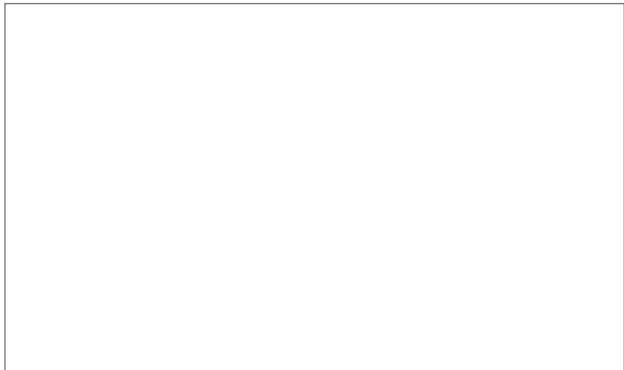
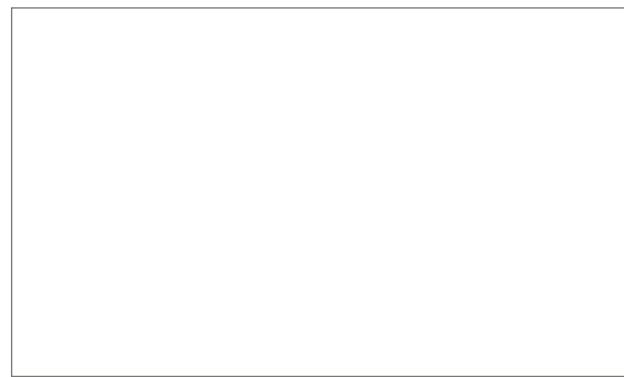
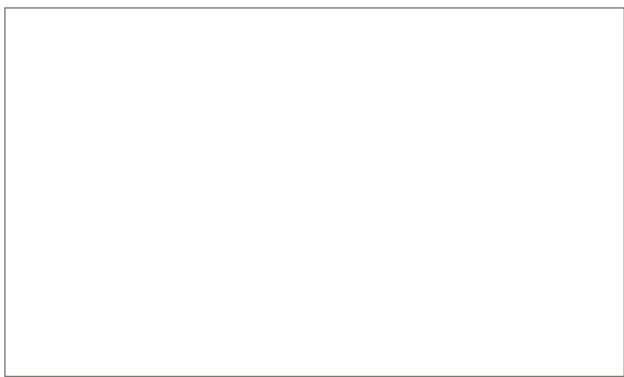
Cimetière, fibre, PLU,
débroussaillement,
espace sans tabac

L'équipe technique, conseil
municipal des enfants,
centrale nucléaire,
Multiservice Costelligérien

L'ambroisie,
les fourmis invasives

Les trésors cachés
de notre commune

Et bien sûr,
retour sur les évènements,
toute l'actu de nos assos,
de nos écoles,...





CHERS COSTELLIGÉRIENNES, COSTELLIGÉRIENS.

En mars 2020, en pleine crise sanitaire mondiale, vous m'avez accordé votre confiance ainsi qu'à l'équipe municipale que je présentais à vos suffrages.

Les élections municipales de 2020 resteront marquées par l'ombre de la pandémie de Covid-19.

Alors que la France était en plein confinement, les citoyens ont dû s'adapter à des conditions inédites pour exercer leur droit de vote.

Les campagnes électorales ont été bouleversées, les réunions publiques annulées, et les candidats ont dû se tourner vers des moyens numériques pour toucher les électeurs. Cette crise sanitaire a également mis en lumière l'importance des services publics locaux, des infrastructures de santé et de la solidarité communautaire.

Depuis sa création en 2017, la commune de Coteaux-sur-Loire a poursuivi sa construction avec constance et engagement. La fusion des anciens villages, pleinement actée après les élections municipales de 2020, a permis de poser des bases solides pour un développement harmonieux et durable.

Les liens entre les anciens villages se sont renforcés et nous avons su tirer parti de nos complémentarités pour améliorer la qualité de vie de nos habitants. Les projets communs ont fleuri.

Les cinq dernières années ont été marquées par des défis considérables, mais aussi par de nombreuses réussites. Ensemble, nous avons surmonté les difficultés liées à la pandémie ainsi que les problèmes liés au contexte politique et économique. Malgré ces obstacles, nous avons réussi à mener à bien de nombreux projets visant à transformer notre village : rénovation de plusieurs bâtiments publics en adoptant des solutions respectueuses de l'environnement, embellissement des espaces verts et de notre cadre de vie, poursuite de la mise à niveau des infrastructures routières garantissant une meilleure sécurité et une fluidité accrue pour tous, modernisation des outils de gestion de la commune afin de renforcer l'efficacité.

Sans prétendre à l'exhaustivité, les efforts communs ont permis des avancées notables dans divers domaines et ont contribué à améliorer certains aspects de la vie quotidienne et à répondre aux attentes des habitants.

La création et le développement de nouvelles manifestations culturelles, artistiques et associatives ont apporté du dynamisme à la vie de notre commune, en renforçant les liens entre ses habitants et en mettant en valeur la richesse de notre territoire. Ces initiatives, portées par l'engagement de nombreuses associations et acteurs locaux, témoignent d'une même motivation : encourager la créativité et la convivialité au cœur de Coteaux-sur-Loire.

Les mois à venir seront marqués par des étapes importantes pour l'avenir de notre commune. D'ici la fin de l'année 2025, nous finaliserons le Plan Local d'Urbanisme (PLU), un outil essentiel pour structurer un développement équilibré et respectueux de l'environnement.

Nous poursuivrons également divers travaux, tels que la rénovation des ateliers municipaux et la poursuite de l'enfouissement des réseaux, contribuant ainsi à améliorer le cadre de vie de chacun.

Coteaux-sur-Loire continue ainsi d'évoluer sereinement.

L'année 2026 verra de nouvelles échéances électorales avec les élections municipales prévues en mars, un moment crucial pour la démocratie locale. C'est l'occasion pour chacun d'entre nous de réfléchir aux défis à venir et aux projets que vous souhaitez voir se réaliser.

Les élections municipales sont un moment clé. Elles permettent à chacun de contribuer à la définition des priorités locales et à la mise en œuvre de projets essentiels pour le bien-être collectif. C'est aussi une opportunité pour encourager la diversité des idées et des talents au service de notre commune.

Nous vous invitons donc à vous engager pleinement dans cette démarche démocratique, que ce soit en vous présentant comme candidat ou en soutenant activement ceux qui partagent votre vision pour notre commune. Votre participation est essentielle pour renforcer le lien social et garantir que notre communauté continue de prospérer.

En attendant ce rendez-vous démocratique, apprécions les beaux jours, profitons de l'été pour nous retrouver, échanger et partager des moments conviviaux. Notre commune est riche de ses habitants, et c'est ensemble que nous continuerons à la faire prospérer.

Comme le veut la tradition, je vous propose de nous retrouver le 13 juillet, au stade d'Ingrandes, pour célébrer ensemble la fête nationale dans une ambiance chaleureuse et festive. Venez nombreux partager ce moment de convivialité et de joie.

En mon nom et au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite un bel été.

**Daniel Sans-Chagrin
Maire de Coteaux-sur-Loire**





LE BUDGET ET LES FINANCES COMMUNALES

RÉSULTATS 2024

Le résultat cumulé de clôture de l'année 2024 ressort à 998 841,06 €

En 2024 comme en 2023, les dépenses de fonctionnement sont restées élevées.

Nos frais de fonctionnement sont en hausse :

- augmentations des charges de personnel (dues aux hausses des coûts salariaux).
- prise en charge en régie de l'entretien des bermes et fossés communaux. En contrepartie, nous avons la maîtrise des interventions sur le territoire de la commune et nous avons par conséquent considérablement réduit les dépenses liées aux prestataires externes.
- le prix des matières a continué malheureusement son inflation.

Le coût des énergies (électricité, carburants, combustibles) est resté stable.

Le budget prévisionnel 2024 a néanmoins été respecté et les dépenses maîtrisées, voire même en baisse sur certains postes.

Les recettes de fonctionnement ont augmenté, portées principalement par d'excellents revenus forestiers.

Le résultat de fonctionnement de la commune (recettes moins dépenses) est en hausse par rapport à 2023 qui affichait déjà un bon résultat.

Grâce à cette capacité d'autofinancement, la commune pourra continuer à investir dans les projets essentiels à son développement.

BUDGET 2025

Il intègre les investissements projetés et budgétés pour 2025, mais aussi les réalisations commencées en 2024, qui s'achèveront cette année.

La commune poursuit l'informatisation de ses services administratifs, la mise en conformité de ses bâtiments et les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques.

Le projet majeur en cours concerne l'**agrandissement des ateliers municipaux**, et leur mise aux normes sociales et sécuritaires :

- Extension du bâtiment existant
- Désamiantage des couvertures
- Renforcement des charpentes
- Mise aux normes électriques et sécuritaires des bâtiments
- Pose de panneaux photovoltaïques couvrant la consommation électrique des ateliers. Le surplus produit sera injecté dans le réseau public.

Poursuite des travaux d'enfouissement des réseaux électriques routes d'Anjou et de Touraine, rues de Fontenay et Tournes Bosses (Ingrandes de Touraine), rue du Port Véron (Saint-Patrice) et route du Coteau (Saint-Michel-sur-Loire).

Remise aux normes de sécurité de l'**installation électrique de l'école Proust** après l'incendie de décembre 2024.

Maintien et remise en état de notre voirie en fonction des capacités financières de la commune, car ces travaux ne sont pas subventionnables.

Informatisation de la gestion de nos 3 cimetières conformément aux textes législatifs en vigueur.

Fin de l'élaboration du tableau de classement des voiries communales (TVC). Ce travail obligatoire est mené en collaboration avec GEOPTIS, filiale de « La Poste ». Cette mise à jour permettra d'ajuster à la hausse le kilométrage de voies communales déclaré annuellement aux services de l'État, et donc d'augmenter la dotation de l'État et nos recettes de fonctionnement.

Ces investissements sont indispensables pour continuer la modernisation de notre commune.

Ils sont et seront réalisés sans recours à l'emprunt grâce à notre capacité d'autofinancement et aux subventions obtenues, même si nous savons déjà qu'elles seront en forte diminution. Le taux d'endettement de la commune est bon.

Si certains arbitrages seront nécessaires, ils n'impacteront pas pour autant les services à la population, indispensables au bien être des habitants.

Il n'y a pas eu d'augmentation des taxes foncières depuis 3 ans.

Afin d'éviter une augmentation excessive des taxes lors de la prochaine mandature et pour préserver une capacité d'autofinancement essentielle aux futurs investissements de la commune, le conseil municipal a voté une hausse modérée des taux de taxes foncières pour l'année 2025 :

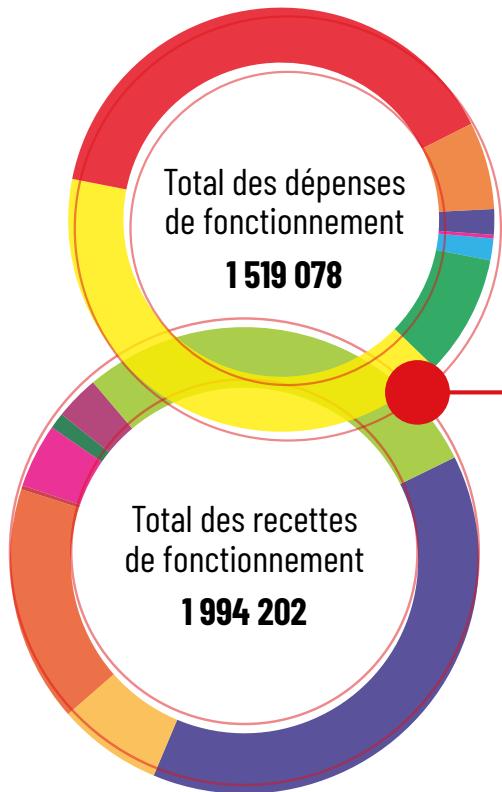
- Taxe foncière propriétés bâties (TFPB) 2025 : **39%**
(2024 : 38,06%) plus 2,47%
- Taxe foncière propriétés non bâties (TFPNB) 2025 : **53%**
(2024 : 51,96%) plus 2%

En conclusion, le budget primitif 2025 repose sur des investissements majeurs pour assurer le fonctionnement, l'aménagement et la modernisation de notre commune.

Nous devons, tout comme la prochaine mandature, veiller plus que jamais au maintien de notre capacité d'autofinancement face à une loi de finances 2026 qui risque d'être encore une fois défavorable aux collectivités.

Grâce à notre vigilance quotidienne, nous pouvons envisager l'avenir de notre belle commune avec optimisme.





Charges à caractère général	600 236
Charges de personnel et frais assimilés	618 426
Autres charges de gestion courante	138 390
Charges financières	24 014
Charges exceptionnelles	1871
Dotation aux amortissements et provisions	30 752
Opérations d'ordre	105 389

LE FONCTIONNEMENT

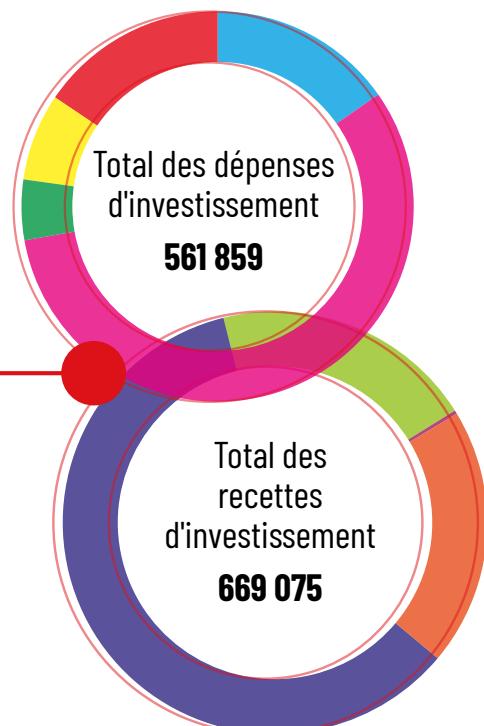
Remboursement charges de personnel	7 707
Produits des services du domaine et ventes diverses	325 095
Impôts et taxes	143 395
Fiscalité locale	772 099
Dotations, subventions et participations	577 479
Autres produits de gestion courante	62 808
Produits exceptionnels	21 070
Opérations d'ordre	84 549

Excédent de fonctionnement 2024	(capacité d'autofinancement brut)	475 124
Excédent de fonctionnement cumulé 2024		1 478 704
Virement à la section investissement pour besoin en financement		479 863
Résultat cumulé 2024		998 841

Emprunts et dettes assimilées	86 884
Immobilisations incorporelles	40 940
Subventions d'investissements versées	28 852
Investissements en cours	320 633
Plus ou moins value sur cession d'immobilisation	84 550

L'INVESTISSEMENT

Dotations et réserves	400 698
Subventions d'investissement reçues	131 057
Dépôts et cautionnement	1 798
Opérations d'ordre	135 522



Exèdent d'investissement 2024	+ 107 216
Déficit d'investissement cumulé 2024	- 51 864



INSTALLATION D'UN NOUVEAU COLUMBARIUM AU CIMETIÈRE DE SAINT-MICHEL



Afin de mieux répondre aux besoins des familles, un columbarium de 8 cases a été installé au cimetière de Saint-Michel. Ce nouvel espace vient compléter les 3 déjà en place, offrant ainsi davantage de possibilités pour le recueillement et la conservation des urnes funéraires.

La commune possède ainsi 29 emplacements au total.

Ce projet s'inscrit dans une démarche d'aménagement visant à diversifier les solutions de sépulture tout en optimisant l'espace du cimetière.

Les familles disposent désormais d'un lieu supplémentaire, harmonieux et respectueux, pour honorer la mémoire de leurs proches disparus.

Accessible à tous, cet espace est conçu pour favoriser le respect et la mémoire et offrir ainsi une alternative précieuse à l'inhumation traditionnelle.



REPRISES DE CONCESSIONS DANS LES CIMETIÈRES : QUELLE RÉGLEMENTATION

La démarche a lieu dans deux cas : contrat arrivé à terme et non reconduit, ou concession laissée à l'abandon

À l'échéance d'un contrat de concession (de 15 à 30 ans, voire 50 ans ou plus), celle-ci peut être renouvelée par les bénéficiaires.

À défaut, l'emplacement est repris par la collectivité, deux ans plus tard, si le dernier enterrement date de plus de cinq ans.

Une concession est en état d'abandon manifeste, quand :

- Elle présente un manque évident de soins
- Il n'y a pas eu d'inhumation sur site depuis dix ans
- S'il s'agit d'une concession centenaire ou perpétuelle, elle ne doit pas être entretenue par un organisme public.

Le maire peut alors constater l'état d'abandon, par procès-verbal porté à la connaissance du public et des familles (convocation des proches et ayants droit, affichage sur les murs de la mairie et à la porte du cimetière).

Si un an après cette publicité l'état d'abandon persiste, le maire peut prendre un arrêté prononçant la reprise du terrain de la concession, après accord du conseil municipal.

Les opérations de remise en circulation de la concession consistent en :

- démantèlement du monument funéraire (pierre tombale, stèles, plaques)
- exhumation des restes qui seront placés dans l'ossuaire ou incinérés.

Une fois ces opérations réalisées, la concession peut être remise en circulation.

Références réglementaires :

- (Code général des collectivités territoriales CGCT, article L2223-17 modifié par LOI n°2022-217 du 21 février 2022, art 237)
- (Article L. 2223-4 du CGCT)

RAPPEL SUR LES OBLIGATIONS DE DÉBROUSSAILLEMENT

Vous trouverez dans ce bulletin un encart détaillant les obligations légales de débroussaillement fixées par l'arrêté préfectoral du 10 mars 2025.

Lisez-le attentivement et conservez-le afin de connaître les travaux nécessaires pour respecter la réglementation.

Pour savoir si votre terrain est concerné, vous pouvez consulter la carte sur le site :

– <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R65036>



LA FIBRE, OÙ EN EST-ON ?

Créé en 2017, le Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique (SMO), structure publique dédiée à l'aménagement numérique en Loir-et-Cher et Indre-et-Loire, a pour mission de raccorder 100% des logements (y compris les logements nouveaux ou isolés) à la fibre optique.

Dans notre commune, au 1er janvier 2025, 1 195 prises raccordables sont disponibles. À ce jour, seule la moitié des foyers desservis se sont abonnés à la fibre. On ne peut qu'encourager les retardataires à s'y raccorder, car bientôt le réseau ADSL classique va disparaître.

Sur notre territoire, il reste quatre logements pour lesquels l'installation n'a pas encore pu être réalisée.

Ces logements nécessitent un raccordement complexe, c'est-à-dire qu'aucune infrastructure (fourreau ou poteau) n'est disponible sur le domaine public pour accueillir le câble optique.

Néanmoins, le SMO s'est engagé à les raccorder, bien que ces procédures soient plus longues, car il faut étudier puis construire l'infrastructure nécessaire.

Les habitants concernés peuvent suivre l'évolution de la situation sur le site Val de Loire Fibre, rubrique « particulier ».

INAUGURATION DE L'ESPACE SANS TABAC À L'ÉCOLE VINCENT GÉRARD



Cet événement s'est déroulé le vendredi 28 février en présence de Monsieur le Maire, du représentant de la Ligue contre le cancer, de plusieurs élus du conseil municipal et des enfants de l'école.

Ce projet, porté également par le Conseil municipal d'enfants, marque une étape importante dans notre engagement à créer un environnement sain pour nos enfants.

Des espaces sans tabac ont été aménagés autour des trois écoles de notre commune et de l'accueil de loisirs, offrant ainsi à nos jeunes citoyens un cadre de vie protégé.

Cette initiative représente une avancée significative dans la lutte contre le tabagisme et contribue à sensibiliser les plus jeunes aux dangers du tabac.



LE PLAN LOCAL D'URBA- NISME (PLU)

Le PLU est
à la croisée
de nombreux
enjeux.

COMMUNAUX

la commune est riche d'une grande variété :

- la **vigne**, protégée par une appellation
- la **forêt**, très présente
- la **Loire** et la **Roumer**
- une grande richesse **biologique** et **paysagère**

SUPRA COMMUNAUX

- le **Plan de Prévention des Risques Inondation** (PPRI), qui affecte toute la partie de la commune au pied du coteau (et d'autres communes)
- différents autres enjeux de **sécurité** liés aux feux de forêt entre autres

- la conformité obligatoire avec le **Schéma de Cohérence Territoriale**
- la prise en compte des zones **Natura 2000**...

Le rôle du PLU est de tracer un avenir harmonieux pour la commune pour les 10 prochaines années, tout en prenant en compte les éléments mentionnés ci-dessus.

Cela en fait un dossier d'une grande complexité, avec souvent peu de marges de manœuvre, mais surtout d'une importance majeure pour la vie des habitants.

Les zones constructibles

Le dimensionnement et la localisation des zones constructibles sont un enjeu majeur pour tous les PLU.

La commune de Coteaux-sur-Loire est particulièrement contrainte de ce point de vue par :

- la délimitation des zones inondables qui empêche la constructibilité d'une bonne partie du territoire hors du plateau

- le vignoble, dont les terres sont protégées, qu'elles soient plantées de vigne ou non
- les dispositions de la loi Climat et Résilience, qui n'existe pas lors de l'élaboration des PLU précédents.

Bon à savoir

La loi Climat et Résilience, dite aussi loi « ZAN » limite la consommation des espaces naturels agricoles et forestiers, dans le but de les protéger.

La loi prévoit d'interdire toute artificialisation des sols pour y planter des habitations à l'horizon 2050. Pour l'instant, elle prévoit une mesure intermédiaire : on ne peut ouvrir à la constructibilité dans le PLU que la moitié des terrains consommés ces dix dernières années. Comme la consommation de terrains a été modeste pendant cette période, cela fait peu !

De ce fait, des terrains précédemment classés constructibles ne peuvent plus l'être aujourd'hui.

CE QUI EST FAIT

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), évoqué dans le bulletin précédent est terminé. Il fixe les orientations de la commune pour les années à venir, notamment en matière de constructions nouvelles. Il a été adopté par le conseil municipal le 24 février 2025.

Le règlement d'urbanisme a occupé une bonne partie du premier trimestre 2025. C'est le document qui énonce les règles de constructibilité et les prescriptions concernant l'aspect des constructions nouvelles ou modifiées.

La concertation avec les personnes associées, principalement les administrations de l'État, a fait l'objet d'un avis positif. C'est en principe la commune qui décide du contenu du PLU, mais dans les faits, l'accord de l'État est nécessaire !

Une réunion publique à la salle des fêtes d'Ingrandes le 23 mai. Cette réunion a été l'occasion, pour les personnes présentes d'entendre les explications et de s'exprimer. Cette réunion était une des composantes de la concertation publique. **Un cahier à disposition des habitants** permet de recueillir les observations de chacun.

Le dernier acte de la concertation sera l'enquête publique au second semestre.

CE QUI RESTE À FAIRE

L'enquête publique sera l'occasion pour tous de faire des commentaires sur le projet.

Cette concertation officielle viendra compléter le cahier d'observations accessible pour les citoyens.

Les documents du PLU seront exposés à la mairie, et un commissaire enquêteur se tiendra à disposition pour entendre et prendre note.

À l'issue de cette enquête, le projet de PLU sera (ou non) déclaré d'utilité publique.

L'approbation du PLU par le conseil, dernière étape, permettra sa mise en application. L'objectif est d'avoir approuvé le PLU au plus tard au début 2026, avant le renouvellement de l'équipe municipale.

Ce sera la conclusion de 3 ans d'un travail soutenu.

La commune sera alors dotée d'un projet unique de développement sur l'ensemble de son territoire.

Actuellement, les 3 PLU des anciennes communes continuent de s'appliquer.

Clôture ajourée

Clôture pleine + clôture ajourée

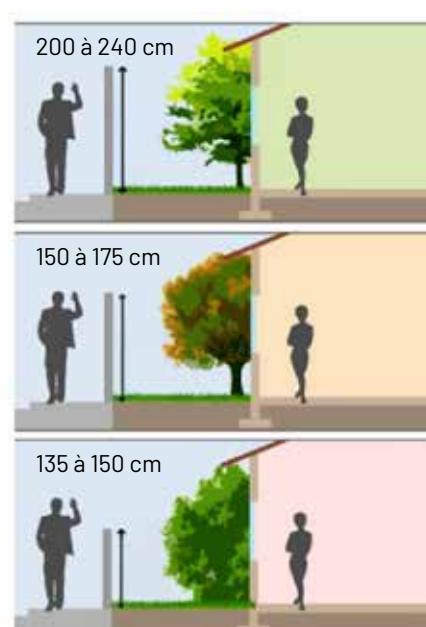
Clôture pleine



200 à 240 cm

150 à 175 cm

135 à 150 cm





UN NOUVEAU JEU À GRIMPER «ARAGNÉE» INSTALLÉ À SAINT-MICHEL POUR LES 8-11 ANS !

Le quartier de Saint-Michel accueille une nouvelle structure de jeu qui devrait ravir les enfants âgés de 8 à 11 ans.

À l'initiative du Conseil municipal d'enfants, qui a exprimé ce souhait en 2024, cet investissement a été validé par le Conseil municipal et inscrit au budget 2025.

Un espace ludique et sécurisé

Ce jeu à grimper en forme d'araignée permettra aux jeunes aventuriers de développer leur motricité, leur équilibre et leur confiance en eux tout en s'amusant. Afin de garantir la sécurité des utilisateurs, un contrôle annuel sera réalisé par une société spécialisée. Il est rappelé que l'utilisation de l'installation doit se faire dans le respect des règles de sécurité et sous la responsabilité des parents.

Un complément aux équipements existants

L'installation de cette nouvelle structure vient enrichir l'offre de jeux déjà présente dans la commune. Les plus jeunes peuvent profiter des jeux installés sur la place de l'église à Ingrandes et sur la place du château d'eau à Saint-Michel, tandis que les amateurs de sport bénéficient du City Stade d'Ingrandes.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE : INSTALLATION DE CHICANES SUR LA ROUTE DU COTEAU

Pour répondre aux préoccupations des riverains face aux excès de vitesse fréquents et aux dangers croissants pour les piétons et cyclistes, la municipalité a décidé d'installer des chicanes sur la route du Coteau.

Ces aménagements, qui obligent les véhicules à ralentir par des modifications de trajectoire, ont fait leurs preuves. En réduisant la vitesse, ils contribuent directement à la sécurité de tous les usagers de la route.

La sécurité est l'affaire de chacun : respect des règles de circulation et vigilance sont essentielles pour garantir une cohabitation harmonieuse entre piétons, cyclistes et automobilistes.

Ensemble, faisons de la route du Coteau un lieu plus sûr et agréable pour tous.



UN MEILLEUR CONFORT À LA SALLE DES FÊTES DE SAINT-MICHEL

La salle des fêtes de Saint-Michel-sur-Loire a récemment bénéficié de travaux de rénovation.

Face au vieillissement des menuiseries, il a été décidé de remplacer les fenêtres et les portes de la salle des fêtes et celles de la salle de réunion.

Ces espaces disposent désormais de nouvelles menuiseries en PVC avec double vitrage, améliorant l'isolation et le confort.

Ces améliorations ont été réalisées par la menuiserie Bodin pour un coût total de 16 202,40 €.

Dans le même temps, des interventions ont été menées par les agents techniques communaux sur les faux plafonds afin de garantir la qualité et la durabilité des installations.



ENFOISSEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET TÉLÉCOM : RUE D'ANJOU

La municipalité poursuit son engagement envers l'amélioration du cadre de vie et l'optimisation des infrastructures.

Des travaux d'enfouissement des réseaux aériens (réseaux électriques et téléphoniques) ont été réalisés rue d'Anjou (quartier d'Ingrandes).

Ce projet avait été proposé en 2014 mais n'avait pas abouti. Ces travaux permettent d'améliorer l'aménagement esthétique, la qualité et la sécurité des réseaux suite aux différents aléas climatiques.

Ces travaux sont suivis et en partie financés par le S.I.E.L.

La dissimulation des réseaux initialement prévue en 2024 pour une partie de la rue de Fontenay sera finalement réalisée en 2025.

La rue d'Anjou a connu d'importants travaux d'enfouissement, tant sur le réseau télécommunication pour un montant de 58 405.67 € que sur le réseau d'éclairage avec un budget de 22 710.83 €.

Deux autres projets de dissimulation des réseaux sont programmés d'ici la fin d'année : l'un concernera la route du Coteau, Saint-Michel, sur une distance de 215 mètres linéaires, l'autre, la rue du Port Véron, Saint-Patrice, sur une longueur de 200 mètres linéaires.



OPTIMISER LA GESTION DE L'EAU POUR UN AVENIR PLUS DURABLE

Dans le cadre des travaux de rénovation des ateliers municipaux, la commune franchit une nouvelle étape vers une gestion responsable des ressources.

Avec l'installation d'une cuve de récupération d'eau de 20 000 litres, elle met en place une solution concrète et durable pour réduire la consommation d'eau potable tout en favorisant l'usage d'une ressource naturelle accessible : l'eau de pluie.

Une réponse adaptée aux défis climatiques :

Face aux périodes de sécheresse de plus en plus fréquentes et aux défis environnementaux auxquels doit faire face le pays, la préservation des ressources en eau est devenue une priorité incontournable pour les collectivités comme pour les particuliers.

Cette initiative municipale s'inscrit donc dans une démarche qui vise à combiner écologie et efficacité.

Cette cuve permettra d'exploiter l'eau de pluie collectée pour de nombreux besoins municipaux.

Elle servira notamment à l'entretien des espaces verts, au nettoyage des véhicules et à certains travaux d'arrosage, évitant ainsi une consommation inappropriée d'eau potable. Cette approche représente une avancée vers une gestion plus équilibrée et adaptée aux réalités climatiques actuelles.

Un projet soutenu par l'Agence de l'eau Bretagne :

Pour concrétiser cette initiative, la municipalité a pu compter sur l'appui logistique de la CCTOVAL, qui a facilité la mise en place d'un marché public permettant aux communes membres de bénéficier de solutions adaptées et mutualisées.

Par ailleurs, l'Agence de l'eau Bretagne a apporté un soutien financier, contribuant ainsi à limiter les coûts pour la commune tout en encourageant l'adoption de stratégies innovantes dans la gestion des ressources hydriques.

Grâce à ce partenariat, la mise en œuvre du projet s'est déroulée dans des conditions optimales, permettant à la commune d'intégrer cette nouvelle infrastructure dans son plan de gestion des ressources locales.

Un engagement inscrit dans une dynamique plus large :

Cette initiative s'inscrit pleinement dans la continuité des actions menées par la municipalité en faveur d'un développement raisonnable et respectueux des ressources naturelles. En effet, depuis plusieurs années, la commune a opté pour des dispositifs visant à améliorer la gestion des ressources, témoignant ainsi d'une volonté affirmée de s'inscrire dans une transition écologique maîtrisée et durable.

Les précédents bulletins municipaux ont déjà mis en lumière plusieurs initiatives similaires. Ce projet représente ainsi une avancée supplémentaire dans cette démarche.



AU REVOIR ET MERCI, CLAIRE !

C'est avec une grande reconnaissance que nous disons au revoir à Claire Castereau, figure emblématique de l'accueil à la mairie. Son départ pour rejoindre la mairie de Fontevraud en tant que secrétaire générale marque une nouvelle étape dans sa carrière.

Depuis ses débuts en février 2016 comme agent postal communal à l'agence postale de Saint-Michel, Claire s'est investie sans compter au service de la commune et de ses habitants. Son recrutement en 2019 à la mairie de Coteaux-sur-Loire a été une évidence, tant son professionnalisme et son sens du service public faisaient l'unanimité.

En 2020, sa réussite brillante au concours de la fonction publique territoriale lui a permis d'être titularisée sur son poste.

Habitués comme élus ont unanimement apprécié son engagement, son sérieux et sa disponibilité.

Aujourd'hui, alors qu'elle tourne une page pour en ouvrir une nouvelle, nous tenons à lui exprimer nos remerciements pour tout ce qu'elle a accompli. Son passage au sein de notre mairie aura laissé une empreinte évidente, et nous lui souhaitons plein succès dans cette nouvelle aventure professionnelle.

Suite à ce départ, une réorganisation des services administratifs a été mise en place. Marie-Lou Séville, qui partageait auparavant son temps entre le service administratif et l'agence postale communale de Saint-Michel, travaille désormais à plein temps à la mairie.

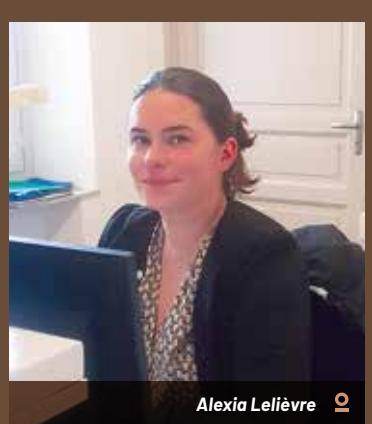
Le poste à l'agence postale a été confié à Alexia Lelièvre, tout récemment recrutée.



DE NOUVEAUX HORIZONS POUR GUILLAUME ET UN RENOUVELLEMENT DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE

Guillaume Bellanger a rejoint notre équipe en tant qu'adjoint technique territorial le 1er août 2019, assumant les fonctions de responsable du service technique.

Sa progression a été constante, grade d'agent de maîtrise le 1er février 2021, puis celui de technicien après avoir réussi le concours en octobre 2021.



Alexia Lelièvre

Toujours avide de connaissances, il a passé avec succès le concours d'ingénieur en 2024.

Cette belle réussite lui a ouvert la porte de la mairie de Ballan-Miré, où il occupe depuis le 13 janvier 2025 le poste de directeur adjoint.

Nous saluons son parcours exemplaire et lui souhaitons de continuer sur cette remarquable lancée dans cette nouvelle aventure.

Suite à son départ, Xavier Poitevin, déjà en poste comme agent, a pris les fonctions de responsable des services techniques.

Son équipe est composée de Morgan, Yoann, Paul-Louis, Jérôme, David et Florence, qui s'emploie continuellement à veiller au bon entretien de la commune avec pour objectif, la satisfaction des habitants.

Cette année, ils ont accordé une attention particulière à l'embellissement des massifs. Ils ont également installé une structure en métal conçue par Xavier, ainsi que des fûts, dans l'espoir d'obtenir une deuxième fleur au concours des villes et villages fleuris.

Un grand merci à eux pour leur dynamisme et leur créativité.

Nous souhaitons bonne chance pour l'obtention de la deuxième fleur pour Coteaux-sur-Loire, ce qui sera une reconnaissance des efforts entrepris par l'équipe.

CONSTRUIRE L'AVENIR

LES ACTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Depuis leur élection, les jeunes conseillers municipaux de CM1 (Marius Ménard, Nolhan Chanson, Maëlys Rouablé, Anahé Guillon) et CM2 (Jade Pinsard, Marie Toublanc, Stanley Maurice et Noé Clément-Prault) ont pris leur mission à cœur.

Pleins d'enthousiasme et de créativité, ils se sont rapidement engagés à identifier les besoins de la commune et à proposer des solutions concrètes pour améliorer le cadre de vie des jeunes habitants.

De l'observation à l'action

Les premières réunions ont permis de cerner les besoins et d'analyser les points à améliorer. Après cette phase de réflexion, les jeunes élus ont élaboré plusieurs propositions ambitieuses, adaptées à leur environnement en prenant en compte leur faisabilité.

Parmi les nombreuses idées évoquées, trois grandes thématiques ont été retenues :

- La gestion des déchets avec l'idée d'installer un poulailler pédagogique à l'école. Ce projet vise à sensibiliser les élèves au gaspillage alimentaire et aux déchets organiques, en leur permettant de comprendre le cycle de valorisation des biodéchets.
- Le bien-être scolaire grâce à la présence d'un animal dans l'établissement, afin de favoriser la responsabilisation des élèves et leur apporter un cadre plus apaisant.
- Les loisirs et l'espace public, avec la création d'un pumptrack, une piste de bosses destinée aux vélos, trottinettes et skateboards, pour offrir aux jeunes un espace sécurisé où pratiquer leurs activités.

JOURNÉE RAMASSAGE DE DÉCHETS ORGANISÉE PAR LE CONSEIL DES ENFANTS

**Samedi 28 Juin
de 10h à 12h**

- ✓ Rendez-vous devant la mairie
- ✓ Sacs poubelles et gants fournis sur place, gilet jaune non fourni
- ✓ Ouvert à tous !



✓ 62, rue Dorothée de Dino 37130
Coteaux-sur-Loire

Des idées qui évoluent :

À mesure que les discussions avancent, les projets ont été affinés en fonction des réalités locales. Concernant le circuit à bosses, les jeunes élus ont choisi de valoriser l'équipement existant à Ingrandes en demandant un entretien plus régulier pour le rendre plus sûr et agréable. Ils ont ainsi rédigé un courrier officiel à l'attention du Maire et du conseil municipal.

Un engagement concret pour l'environnement :

Forts du succès rencontré l'an dernier, les jeunes conseillers ont relancé la grande collecte des déchets organisée en 2024 ; une action fédératrice qui sensibilise les habitants à l'importance d'un geste collectif pour préserver le cadre de vie et l'environnement. Après avoir conçu une affiche, ils ont convié les habitants à une grande opération de ramassage des déchets le samedi 28 juin au matin.

Avec cette dynamique, le conseil municipal des enfants prouve que, même jeunes, il est possible d'agir concrètement pour construire l'avenir de la commune, en imaginant des projets qui allient écologie, bien-être et loisirs.



EXERCICE DE SIMULATION À LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE CHINON : UNE MOBILISATION POUR LA SÉCURITÉ

Le 20 mai dernier, en présence de la Sous-Préfète de Chinon, la commission locale d'information de la centrale nucléaire organisait une réunion publique pour informer les habitants sur un exercice de simulation d'accident programmé les 12 et 13 juin.

Cet exercice, essentiel pour la sécurité de tous et qui a lieu tous les 5 ans, permet de mieux comprendre les protocoles en place et de renforcer la préparation face à un éventuel incident nucléaire.

RÉCUPÉRER LES COMPRIMÉS D'IODE EN PHARMACIE, UN GESTE DE PRÉVENTION IMPORTANT POUR LA SANTÉ

Les résidents des communes situées dans un périmètre de 20 km autour des centrales nucléaires bénéficient de plusieurs mesures de prévention pour assurer leur sécurité en cas d'incident, dont la distribution de comprimés d'iode.

Notre commune, de par sa proximité avec la centrale d'Avoine, est concernée. Ces comprimés sont destinés à protéger la thyroïde en cas de rejet accidentel d'iode radioactif.



crédit photo @ Daniel Jolivet

Cette année, pour la première fois, les habitants de la commune étaient directement concernés, la zone de sécurité ayant été étendue de 10 à 20 km depuis juin 2019.

L'ensemble des parties prenantes (EDF, services de l'État et de secours, communes) est réuni autour de la table (à la centrale nucléaire, mais aussi à la préfecture à Tours ou encore à Paris). Pour garantir un exercice grandeure nature, les différents acteurs ne connaissent pas le scénario établi par l'ASN, l'autorité indépendante chargée de la sûreté nucléaire et de la radioprotection.

Dès l'activation du plan particulier d'intervention (PPI) par le Préfet, les habitants situés dans un rayon de 20 km autour de la centrale nucléaire de Chinon, jouent un rôle essentiel, principalement en écoutant attentivement les consignes transmises.

Durant ces deux jours, des mises en situation réalistes ont été organisées : diffusion d'alertes, simulation d'évacuation et mobilisation des équipes de radioprotection. L'objectif est d'évaluer l'efficacité des dispositifs existants et d'améliorer la préparation des acteurs impliqués.

Les consignes officielles ont été diffusées sur les médias locaux, notamment la radio « Ici Touraine ».

Les habitants n'avaient qu'un rôle d'écoute et n'avaient pas à prendre de mesures spécifiques, il s'agissait uniquement d'une simulation.

Sur le terrain, les forces de l'ordre et les équipes du conseil départemental étaient mobilisées, et des prélèvements simulés ont été réalisés par les spécialistes de la radioprotection.

Comment ça marche ?

En cas d'accident nucléaire, de l'iode radioactif peut être libéré dans l'environnement. Lorsqu'il est inhalé ou ingéré, il s'accumule dans la thyroïde, augmentant le risque de cancer thyroïdien. Prendre des comprimés d'iode stable (non radioactif) sature la thyroïde et réduit considérablement les effets nocifs dus à cette exposition.

Préparation aux situations d'urgence :

Avoir les comprimés d'iode à portée de main permet de réagir rapidement en cas d'accident nucléaire.

Les comprimés doivent être pris au bon moment pour être efficaces, et sur consigne des autorités ; les avoir en sa possession est essentiel.

Il est donc fortement recommandé à tous les résidents de retirer leurs comprimés d'iode en pharmacie, sur présentation d'un justificatif de domicile et de les conserver dans un endroit facilement accessible en cas d'urgence.





UN NOUVEAU CHAPITRE POUR LE « MULTISERVICE COSTELLIGÉRIEN »

Depuis son ouverture en mars 2004, le multiservice d'Ingrandes a été tenu par deux figures emblématiques du quartier, Marie-Claire et Dominique. Après de nombreuses années de service, ils ont décidé de profiter d'une retraite bien méritée et de se lancer dans de nouvelles aventures.

Aujourd'hui, c'est Hugues Gauthier qui reprend le flambeau. Grâce à ces 5 années d'expérience en tant que responsable du secteur produits frais au magasin Netto de Bourgueil, il va apporter son savoir-faire et son dynamisme à ce commerce de proximité.

Sa maîtrise du domaine commercial devrait lui permettre de s'intégrer rapidement et d'assurer une transition harmonieuse, pour le plus grand plaisir des habitants.

Il garantira la continuité des services essentiels du multiservice : épicerie, dépôt de pain, bar, agence postale et jeux de la FDJ.



UNE EXPÉRIENCE SONORE À LA MÉDIATHÈQUE

Grâce à la Direction du Livre du Département d'Indre-et-Loire, la médiathèque a eu l'opportunité d'offrir à ses abonnés une expérience musicale inédite : le prêt gratuit d'instruments de musique. Cette opération, qui s'est déroulée entre février et mai, constituait une première pour notre médiathèque et a rencontré un beau succès auprès des usagers.

Traditionnellement, la médiathèque est un lieu dédié aux livres, aux histoires et à l'apprentissage par la lecture.

Elle s'ouvre régulièrement à d'autres activités en proposant des expositions, des animations ponctuelles ou les matinées du samedi en partenariat avec l'association « si on jouait ».

Cette fois-ci, elle a proposé à ses abonnés d'explorer le monde musical de manière concrète grâce à ce prêt d'instruments.

D'une durée de 3 semaines (comme pour les livres), ils ont permis aux abonnés de découvrir un ou plusieurs instruments.

La durée relativement courte du prêt ne visait pas à permettre l'apprentissage mais plutôt à offrir une première approche de sonorités connues ou moins connues.



Cette initiative visait avant tout à éveiller la curiosité des petits et des grands, à leur offrir un premier contact avec des instruments variés, parfois méconnus.

Parmi les 23 instruments disponibles, plusieurs étaient totalement nouveaux pour les adhérents.

Et vous, connaissez-vous la Kalimba, instrument venu d'Afrique, constitué d'un corps en bois et de lamelles métalliques ? Il occupait traditionnellement une place centrale dans les rites et cérémonies. Depuis, dépassant les frontières africaines, il a influencé mondialement des artistes et des genres musicaux.

Et le mélodica, instrument à vent à hanches libres, qui associe les caractéristiques de l'harmonica et celles du piano grâce à son clavier. Le musicien souffle dans une embouchure tout en appuyant sur les touches du clavier. Il a séduit des artistes issus de divers univers musicaux, du jazz au reggae, en passant par la pop.

Ou le Zenko, instrument de percussion mélodique en acier inoxydable, appartenant à la famille des « tongue drums » (ou tambour à langues). Il produit des sons doux et harmonieux lorsqu'on frappe ses lames avec les mains ou des mailloches. En raison de son timbre apaisant il est souvent utilisé pour la relaxation, la méditation et la musicothérapie.

Certains instruments étaient plus familiers, comme les guitares acoustiques et électriques ou différentes percussions.

Cette activité a très majoritairement intéressé les enfants, 25 prêts ont été enregistrés pendant la durée de l'opération.

À travers cette expérience, la médiathèque s'est affirmée cette fois encore comme un espace de découverte et d'expérimentation, où chacun peut élargir ses horizons.



AU FIL DU JAZZ : CLAP DE FIN !

Coteaux-sur-Loire a conclu la 20 ème édition du festival le 9 février dernier avec «Les Fils Canouche», précédés par le groupe «Mozaïk» de l'école de musique Musica-Loire.

Ce quartet talentueux, (Bastien Charléry à l'accordéon, Stéphane Cozic à la contrebasse, Xavier Margogne à la guitare et Samuel Thézé à la clarinette) nous a captivés !

Grâce à eux, la pompe sauvage et la contrebasse chaloupent au diapason, les volutes mélodiques d'une clarinette basse virtuose croisent les envolées d'un accordéon en roue libre.

Explorant les énergies acoustiques des 4 points cardinaux, Les Fils Canouche nous ont entraînés sur les terres cadencées d'un tango déchainé,

d'une valse à cinq temps ou d'une rumba gitane. Disciples fougueux de Django ou de Piazzolla, ils ont brouillé les frontières musicales avec subtilité et élégance.

Du 24 janvier au 9 février, les 9 communes co-organisatrices du festival, vous ont permis de swinguer sur les rythmes endiablés d'artistes de jazz.

Coteaux-sur-Loire a fait salle comble avec plus de 150 spectateurs. Sur l'ensemble des 9 concerts, plus de 1200 spectateurs ont été comptabilisés !

Au Fil du Jazz permet de profiter des instruments et voix typiques de ce style musical intemporel. Pour les amateurs et amatrices de rythmiques jazz, groove ou blues, c'est le rendez-vous qui ne se manque plus !

Les concerts commentés dans les écoles avec le concours de Musica-Loire ont ouvert cet univers musical à plus de 1500 élèves !

Rendez-vous en 2026 pour une nouvelle édition qui promet encore de belles surprises !



SUCCÈS ÉCLATANT POUR LES FOULEES COLORÉES DE COTEAUX-SUR-LOIRE

Le 27 avril 2025, les rues du quartier d'Ingrandes ont été le théâtre d'un événement sportif et solidaire exceptionnel : Les Foulées Colorées.

Organisée par la commission municipale « Associations, Événementiel, Tourisme » avec le soutien de plusieurs associations locales, cette première édition a dépassé toutes les attentes, rassemblant 450 participants venus courir ou marcher dans une ambiance festive et haute en couleur.

Après de longues semaines marquées par la grisaille et les averses, la météo printanière était particulièrement bienvenue. C'est sous un ciel dégagé et des températures douces que les participants ont pu profiter pleinement de cette journée, le soleil ajoutant une touche de chaleur et de gaieté à l'événement, et contribuant à en faire un véritable succès.



COMMÉMORATIONS DU 8 MAI : UN ANNIVERSAIRE PARTICULIER

Les commémorations du 8 mai ont pris une dimension toute particulière cette année, marquant le 80e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. En cette journée mémorable, la municipalité a tenu à rendre un hommage appuyé aux anciens combattants.

Lors d'une cérémonie empreinte de solennité et de mémoire, Monsieur le Maire a inauguré la plaque « des Justes parmi les nations » apposée sur la maison où vécut autrefois Madame Yvonne Pierre. En présence de M. François GUGUENHEIM, Vice-Président du Comité Français pour Yad Vashem, du Préfet d'Indre-et-Loire, de Messieurs Louaut et Paumier, sénateurs, de Madame Thillaye, députée, ainsi que de maires, élus locaux et des membres de la famille, cet

hommage a rappelé le courage et la générosité de Madame Pierre.

Elle avait reçu la médaille des Justes à titre posthume en octobre 2021 pour avoir, avec son époux, protégé deux jeunes filles juives pendant la guerre. Cette reconnaissance honore son geste héroïque et souligne l'importance de la solidarité face aux périodes les plus sombres de notre histoire.

Ces commémorations ont été l'occasion de se souvenir et de transmettre aux enfants présents et dont certains ont lu des textes, les valeurs de paix, de tolérance et de résilience qui sont au cœur de notre communauté.



des poudres colorées, la tenue des stands buvette et restauration. L'enthousiasme des participants et des spectateurs de tous âges a transformé cette journée en une véritable fête populaire où le sport et la solidarité se sont mêlés dans une atmosphère particulièrement joyeuse et bon enfant.

Les associations locales, ont assuré une restauration de qualité pour tous les participants et leurs familles. Grâce à leurs efforts, ceux qui souhaitaient prolonger cette matinée sportive et conviviale ont pu partager un repas sur place dans une ambiance amicale et musicale, avec le groupe pop-rock, les Yappas, qui nous a accompagnés avec une très belle énergie tout au long de cette incroyable journée.

Les plus jeunes pouvaient s'adonner aux joies de la pêche (à la ligne) avec les bénévoles de Familles Rurales !

Cet instant de partage a renforcé le lien social et a offert une belle conclusion à une journée mémorable.

Un événement à renouveler ?

Face à cet engouement, les organisateurs envisagent déjà une seconde édition encore plus ambitieuse. Les Foulées Colorées pourraient bien devenir un rendez-vous incontournable du printemps à Coteaux-sur-Loire, attirant encore plus de participants et de soutiens.

Bravo à tous les participants, aux sponsors et merci à tous les organisateurs pour cette belle initiative !



Inspirée de la fête traditionnelle indienne Holi, qui célèbre l'arrivée du printemps, cette course ludique proposait des parcours de 3,5 km, 5 km et 10 km. À chaque passage sous une arche, les coureurs étaient aspergés de poudres colorées, dans une explosion de teintes vives et joyeuses.

Mais au-delà du plaisir et de la convivialité, l'événement portait un message fort : s'amuser tout en soutenant une noble cause.

Un engagement solidaire

En effet, les bénéfices de cette journée (3000 € provenant des inscriptions, du soutien financier de sponsors locaux et des recettes des stands buvette, restauration, crêpes) ont été reversés aux associations ADEL CENTRE et La Cordée du Val de Loire qui œuvrent pour soutenir le service oncologique et pédiatrique de l'hôpital Clocheville de Tours. Grâce à cette initiative, les organisateurs espèrent apporter un soutien concret aux enfants atteints de cancers pédiatriques et à leurs familles et peut-être contribuer à la réalisation d'un de leurs rêves.

Une mobilisation impressionnante

Cet événement a été rendu possible grâce à l'implication des associations locales (APE, CSL2, Ingrandes Animation, Familles rurales, Shoot d'Ingrandes) et des nombreux bénévoles, l'organisation a été un véritable succès.

La commune a pu compter sur 90 volontaires pour assurer la sécurité, la gestion du parcours et du parking, les traversées de routes et le lancement



LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

Planning des manifestations communales programmées.

Fête nationale du 14 juillet 13 juill.

stade, quartier Ingrandes :

18h30 apéritif offert par la mairie, 19h30 pique-nique sorti du panier, buvette-restauration sur place avec l'ALSH, 21h00 Musique-Bal avec Arthédone, 22h30 feu d'artifice

Concert de saxophones 21 sept.

17h, église Saint-Patrice.

Participation libre

Foire de la Saint-Michel 27 sept.

exposants/vide-greniers de 9h00 à 19h00, nombreuses animations, fête foraine, concert en soirée, feu d'artifice. Infos 07 87 37 01 02 ou animations@coteaux-sur-loire.fr

Commémoration 11 nov.

10h00 Saint-Michel, 10h30 Ingrandes, 11h00 Saint-Patrice suivi du pot de l'amitié au Foyer Bonnet

Repas des Anciens 23 nov.

sur inscription (voir bulletin inscription colis ou repas à l'intérieur de ce bulletin)

Spectacle de Noël 18 dec.

dans les écoles

(date provisoire à confirmer)

Vœux du maire 17 janv.

15h00, salle des fêtes Ingrandes



ORIGinaire d'AMÉRIQUE du NORD, l'AMBROISIE est une plante invasive qui provoque des allergies sévères entre AOÛT et OCTOBRE et perturbe les ÉCOSYSTÈMES LOCAUX EN RÉDUISANT LA BIODIVERSITÉ. PRÉSENTE EN INDRE-ET-LOIRE, elle colonise BERGES, PARCELLES CULTIVÉES ET VOIES DE COMMUNICATION.

L'AMBROISIE : UNE MENACE POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Comment l'identifier ?

Elle pousse d'avril à novembre et peut atteindre 2 mètres.

Ses feuilles vertes sont très découpées, ses tiges velues et rougâtres, et ses fleurs regroupées en épis jaune-vert.

Que faire ?

Avant la floraison (fin juillet) : arracher les plants avec des gants et les laisser sur place.

Après la floraison (août-septembre) : ne pas intervenir pour éviter la dispersion du pollen et des graines.

Le Préfet d'Indre-et-Loire a pris des mesures pour lutter contre cette plante nuisible. Restons vigilants pour préserver notre santé et notre environnement.



- Signalez sa présence sur [Signalement Ambroisie](#)
 - » tél.: 0 972 376 888 (prix d'un appel local)
 - » contact@signalement-ambroisie.fr



Ambroisie à feuille d'armoise
@Wikipedia-GU Tolkiehn



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC)

Dans le dernier bulletin, nous vous informions de la prochaine adhésion de la commune à la démarche : c'est fait !

Pour définir le contenu de l'ABC, 11 habitants volontaires se sont réunis en présence de l'animatrice de la communauté de communes.

Voici le programme arrêté :

Plusieurs inventaires seront confiés à des spécialistes

- flore remarquable
- oiseaux sur certains secteurs
- mammifères aquatiques
- libellules
- papillons
- amphibiens
- reptiles
- chauve-souris

D'autres inventaires avec l'aide de la population

- oiseaux des jardins
- hérissons

Des animations à destination du public

- comment utiliser les plantes sauvages locales comestibles ou médicinales ?
- pose de « pièges » photographiques
- fabrication de nichoirs, de gîtes à hérisson
- animation sur les « mal-aimés » insectes ou plantes
- nuit de la chauve-souris...

D'ici là, si vous avez des observations ou des photos sur ces thèmes, mettez-les de côté, elles pourront servir.



Blaireau surpris la nuit par un piège photo





FOURMIS INVAISIVES UN DÉFI ECOLOGIQUE

Les fourmis invasives, espèces exotiques introduites par les activités humaines (transport de matériaux ou de végétaux...) perturbent les écosystèmes.

On trouve leurs nids dans les interstices des trottoirs, dans les fissures des murs, les propriétés des particuliers et les territoires communaux, parfois dans les installations électriques.

Elles ne sont pas dangereuses pour les êtres humains, mais peuvent occasionner une forte gêne.

Reconnaitre un foyer, les indices :

- Des colonies très denses, dans des endroits inhabituels
- Des invasions gênantes au-delà de 5 semaines au printemps
- Une odeur de beurre rance lorsque la fourmi est écrasée

Les combattre et s'en préserver

Traitements préventifs :

- Surveiller les orifices d'entrée dans les serres et les habitations (tuyauteries, vides sanitaires)
- Éviter la plantation d'espèces végétales ornementales exotiques (ou faire un contrôle pour détecter leur présence) et limiter l'utilisation des toiles destinées à empêcher l'enherbement, qui constituent des refuges pour ces fourmis

Traitements curatifs :

- Terre de diatomées
- Insecticides type Spinosad ou Méthoprène
- Traitements thermiques des sols infestés
- Pièges plaques métalliques + eau bouillante

Signaler toute présence qui semble suspecte à la FREDON (fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles)

» louise.belam@fredon-centrevaldeloire.fr



CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS

Dans les années 1970, plusieurs associations pour la protection de la nature et de l'environnement se sont mobilisées pour lutter contre la dégradation des milieux naturels et l'érosion de la biodiversité.

Elles ont donné naissance aux Conservatoires d'espaces naturels.

Né en 1990, le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre, est devenu Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire en 2015.

Grâce au soutien de plusieurs partenaires, il complète les mesures réglementaires à une échelle adaptée aux différents contextes locaux.

Ses missions :

Connaître les espaces pour les protéger :

Il s'appuie sur des données nationales ou locales ou sur l'expertise de son Conseil scientifique pour prioriser les enjeux, les objectifs et les actions à mettre en œuvre sur les espaces préservés.

– Protéger :

- » protection des espaces naturels remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou géologique
- » sauvegarde des milieux humides, préservation des sites ligériens menacés, gestion de divers habitats abritant des espèces rares.

Acteur clé dans la lutte contre l'artificialisation des sols et la protection de la biodiversité, il mène des actions concrètes avec ses partenaires (entretien des sites naturels, sensibilisation du public, éducation à l'environnement...) sur près de 176 sites naturels et plus de 5 000 hectares préservés .

À travers des balades nature, des chantiers, des réunions publiques, il sensibilise les participants et joue un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité et des paysages naturels de la région Centre-Val de Loire.

Le conservatoire est propriétaire de plusieurs terrains sur le territoire de la commune, et contribue ainsi à maintenir la qualité de nos espaces naturels.



À LA FOIS GRACIEUSES ET FÉROCES : LES LIBELLULES

La libellule est un bel insecte, symbole de grâce et d'élégance. C'est aussi un prédateur redoutable, tant à l'état de larve aquatique qu'une fois devenue animal volant. Du fait de leur appétit, les libellules jouent un rôle appréciable dans la régulation des populations de moustiques ou d'autres indésirables. Plus anciennes que les dinosaures, elles existaient déjà il y a 300 millions d'années.

TOUT COMMENCE AVEC UN PETIT ŒUF

Tout au long de l'été, les libellules volent au ras de l'eau, y plongent brièvement l'extrémité de leur abdomen et redécollent. C'est ainsi qu'elles pondent généralement, déposant leurs œufs juste sous la surface. D'autres fois, elles s'installent sur une plante aquatique, à la surface de l'eau.

Après éclosion, les larves, appelées naïades, commencent une longue phase aquatique qui peut durer plusieurs années. Il est intéressant de constater qu'elles vivent beaucoup plus longtemps sous l'eau que dans les airs.

LES NAÏADES, TERREURS DES PROFONDEURS

Les naïades sont dotées de 6 pattes (comme tous les insectes) et d'organes puissants pour capturer et dévorer les proies. Elles mangent du plancton aquatique, de petits insectes, d'autres larves et même des petits poissons.

Après plusieurs mois ou années sous l'eau et plusieurs mues (pour accompagner leur croissance), elles sont prêtes pour leur dernière transformation.



Naïade tout juste sortie de l'eau, qui s'installe sur une prêle

RETOUR À LA SURFACE

Un beau matin de printemps, elles sortent de l'eau. Leurs ailes sont encore enfermées dans leur enveloppe de larve, qui s'appelle une exuvie.

Elles la déchirent et s'en extraient comme d'un vêtement devenu trop petit. Quelques minutes ou heures plus tard, complètement sorties, elles finissent de se déployer, puis attendent le séchage et la solidification des ailes avant de s'envoler.



Il faut beaucoup d'efforts, pour s'extraire de l'exuvie



Libellule sortie de son exuvie. On voit à quel point elle y était à l'étroit !

C'est parti pour leur vie aérienne, qui dure de quelques semaines à quelques mois. Elles mourront avant l'hiver. Jusque là, leur principale occupation sera de se reproduire.



Le séchage des ailes peut commencer. Elles sont encore brillantes et insuffisamment rigides pour voler.

Une diversité remarquable à Coteaux-sur-Loire

Avec 51 espèces recensées d'odonates (libellules et demoiselles), soit 75 % des espèces connues en région, la commune abrite une diversité exceptionnelle.

Elle est dans le top 5 du département. Cette grande diversité s'explique par la richesse des milieux naturels présents, chacun offrant des conditions propices à la présence d'espèces spécifiques. Coteaux-sur-Loire, avec sa variété de milieux naturels, joue donc un rôle essentiel dans la préservation de nombreuses espèces, dont plusieurs sont protégées ou menacées.



QUELQUES EXEMPLES D'ESPÈCES PATRIMONIALES PRÉSENTES SUR LA COMMUNE



Gomphé à pattes jaunes
crédit Eric Sansault - ANEPE Caudalis

Le Gomphé à pattes jaunes (*Stylurus flavipes*) est une espèce discrète, protégée, typique des grandes rivières à fond sableux comme la Loire. Les adultes peuvent parcourir plusieurs kilomètres, mais retournent toujours sur le fleuve pour se reproduire. Historiquement, la Loire était le bastion de cette espèce en France et un programme de suivi des populations a été mis en place dès 2015.

Malheureusement, le constat est alarmant : la population sur la Loire a chuté de plus de 90 % en 10 ans. On suppose que les faibles niveaux d'eau, notamment durant les périodes d'étiage, perturbent le développement des larves.



Agrion de Mercure
crédit Eric Sansault - ANEPE Caudalis

L'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), espèce fragile et protégée, est typique des ruisseaux et des petites rivières lumineuses. On le trouve dans la Roumer, qui lui

offre un habitat idéal grâce à ses eaux peu profondes et riches en végétation aquatique. Il se distingue par son corps élancé aux teintes bleu pâle et ses yeux noirs caractéristiques. Bien qu'il ne soit pas aussi menacé que d'autres, l'Agrion de Mercure est néanmoins vulnérable aux pollutions agricoles et à la modification des milieux humides. Il est crucial de préserver ses habitats naturels pour assurer sa survie.

La conservation de ces milieux est donc un enjeu clé, d'autant plus que l'espèce est aujourd'hui menacée au niveau européen et même mondial.



Leste fiancé
crédit Eric Sansault - ANEPE Caudalis

Le Leste fiancé (*Lestes sponsa*) est une espèce de demoiselle remarquable que l'on retrouve fréquemment dans les mares temporaires et les zones humides ensoleillées. Il se distingue par sa coloration vert métallisé et ses longues ailes étroites, caractéristiques des Lestes.

Ce petit odonate est particulièrement sensible à la qualité de l'eau et aux variations de niveau, notamment dans les habitats temporaires qui peuvent se dessécher pendant l'été.

À Coteaux-sur-Loire, cette espèce est bien représentée grâce à la préservation de ces milieux spécifiques. La protection des mares temporaires et des zones humides est essentielle pour maintenir des populations viables de cette espèce. Dans la commune, l'observation de plusieurs espèces de lestes reste un bon indicateur de la qualité écologique de ces milieux aquatiques temporaires.



Leucorrhine à gros thorax
crédit Eric Sansault - ANEPE Caudalis

La Leucorrhine à gros thorax

(*Leucorrhinia pectoralis*) est une espèce protégée, rare et discrète, que l'on trouve principalement dans les étangs forestiers en très bon état de conservation. Cette espèce, qui préfère les eaux peu profondes et riches en végétation aquatique, est de plus en plus menacée par la perte de ses habitats naturels. La préservation de ces zones humides forestières est cruciale pour éviter sa disparition.

Dans la commune, le maintien d'un réseau d'étangs avec des eaux peu turbides et d'importants herbiers aquatiques est nécessaire pour garantir la pérennité de cette libellule rare.

PROTÉGER CES INSECTES

Les odonates sont liés aux milieux humides et à leurs abords. Dans la mesure où ces milieux fragiles ont été fortement dégradés, les populations de libellules régressent globalement. Les atteintes sont essentiellement l'assèchement et la destruction de zones humides, ainsi que l'utilisation de pesticides et autres substances.

Certaines espèces ont disparu, d'autres sont menacées et beaucoup font l'objet d'une surveillance attentive. C'est l'objet de la déclinaison régionale du Plan National d'Actions 2025-2035, dont le suivi est confié à l'association Caudalis.

Merci à Renaud Baeta, de l'association Caudalis, pour sa précieuse collaboration à cet article.



– Pour en savoir plus

- » <https://www.biodiversite-centrevaldeloire.fr/actualites/agir-pour-les-libellules-et-demoiselles-en-centre-val-de-loire>
- » <https://www.anepé-caudalis.fr/>



UNE ANNÉE ENTHOUSIASMANTE POUR LES ÉLÈVES

Cette année encore, les projets menés dans nos écoles ont été portés par une belle dynamique.

ÉCOLE PROUST : DÉCOUVERTE DES MILIEUX AQUATIQUES

Les petits écoliers ont eu l'opportunité de visiter l'aquarium d'eau douce de Touraine, à Lussault-sur-Loire.

Le temps d'une découverte, ils se sont transformés en explorateurs marins, observant les espèces des bords de mer et l'univers captivant du milieu aquatique.

Les plus grands de GS ont eu également la joie de participer à la classe de mer qu'ils avaient minutieusement préparée avec leurs camarades de l'école Pinson.



LA VIE DANS NOS ÉCOLES

ÉCOLE PINSON : UNE CLASSE DE MER INOUBLIABLE

La classe de mer s'est déroulée du 26 au 28 mai à Préfailles, pour le plus grand bonheur des jeunes participants, dont certains ont découvert la mer pour la première fois : une expérience d'autant plus enrichissante que les enfants avaient suivi la course du Vendée Globe et exploré le fascinant univers des océans.

Le 27 juin, une présentation de chants appris par les enfants pendant l'année, suivie d'un diaporama de la classe de mer, est venue conclure cette année riche en découvertes, pour le plus grand bonheur des parents des élèves des écoles Proust et Pinson.

ÉCOLE VINCENT GÉRARD : UNE AVENTURE THÉÂTRALE MOTIVANTE POUR LES ÉCOLIERS

Après avoir assisté à la représentation de « L'Heure Blanche » à l'Espace Malraux et exploré les coulisses ainsi que la diversité des métiers du théâtre, les écoliers ont abordé la pratique théâtrale avec enthousiasme.

Accompagnés par l'association THÉA (Office Central de la Coopération à l'École), les écoliers ont travaillé sur

des extraits de la pièce Fiesta de Gwendoline Soublin, sous la direction du comédien professionnel Sylvain Guichard de la « Compagnie 21 ». Après une mise en commun avec les autres écoles engagées dans cette initiative, leur année théâtrale s'est achevée le 24 juin par une représentation devant les parents ravis.

Qui sait ? Ces expériences pourraient bien éveiller des vocations chez nos jeunes habitants.

DANS LES 3 ÉCOLES

Tout au long de l'année, les trois écoles ont proposé aux écoliers diverses activités culturelles, sportives et d'éducation citoyenne, adaptées à leur âge.

Parmi celles-ci : des séances de cinéma à l'espace Jean Hugues Anglade à Langeais, les défis « Ma Petite Planète », des rencontres sportives dans le cadre des Usépiades, et pour les plus grands un spectacle de jazz suivi d'un échange avec les musiciens, ainsi que les commémorations du 8 mai.

Nous renouvelons notre profonde reconnaissance envers les enseignants et les personnels communaux qui, par leur engagement et leur dévouement, contribuent à la richesse des actions menées au bénéfice des élèves.

RETOUR DES VACANCES DE NOËL : UNE RENTRÉE COMPLIQUÉE MAIS RÉUSSIE

Le retour des vacances de Noël a été marqué par un incident imprévu à l'école Proust : l'incendie du tableau électrique survenu le 23 décembre. Bien que les locaux n'aient pas été touchés, l'absence d'électricité les rendait inutilisables.

Face à cet événement, une réorganisation rapide et efficace a permis d'accueillir les enfants de maternelle dans des locaux temporaires, incluant une classe disponible à l'école Pinson et la salle des fêtes mitoyenne du quartier de Saint-Michel.

Cette adaptation a garanti la sécurité des enfants ainsi que le bon déroulement des activités scolaires.

Grâce à la réactivité et à l'engagement des personnels communaux (administratifs, techniques, agents des écoles), des enseignants et des services partenaires (CCTOVAL pour les transports scolaires, services de l'Inspection de l'Éducation Nationale), cette situation a été gérée avec exemplarité.

La coopération de chacun a transformé une situation complexe en une rentrée réussie, permettant aux enfants de retrouver rapidement leurs repères dans les nouveaux locaux.

En raison de travaux de rénovation prévus dans la salle des fêtes de Saint-Michel pendant les congés de février afin d'améliorer la sécurité, et dont la durée a dépassé les délais initialement prévus, la classe de MS/GS a été transférée dans la salle de motricité après ces vacances.

Ce changement n'a pas perturbé les enfants, déjà familiers avec ces locaux depuis janvier.

Les travaux de réparation de l'école Proust ont débuté en mars (plomberie, réfection des cloisons et électricité).

Initialement envisagée au retour des vacances de Pâques la réintégration des élèves a été reportée à la rentrée de septembre. Ce délai s'explique par la nécessité d'un contrôle de conformité par le Consuel à l'issue des travaux, condition requise pour la réouverture de l'établissement.

Les parents d'élèves ont été régulièrement informés des conditions d'accueil de leurs enfants, ce qui les a rassurés ; le dialogue permanent avec les enseignants et les personnels communaux a permis d'assurer la continuité des activités dans les meilleures conditions possibles.

Nous les remercions pour leur compréhension et leur soutien durant cette période compliquée.

o





COTEAUX-SUR-LOIRE CULTURE, SPORTS ET LOISIRS - CSL²

Toujours en évolution !

L'association CSL2 poursuit son développement avec 166 adhérents recensés cette saison. Une preuve vivante de l'enthousiasme des habitants pour les activités proposées, et du dynamisme de notre équipe de bénévoles et d'intervenants professionnels.

Notre offre d'activités se structure autour de deux grands pôles : les activités sportives et les activités culturelles & créatives, encadrées par des bénévoles ou des professionnels selon le domaine de pratique.

Ces activités, rappelons-le, se répartissent en :

ACTIVITÉS SPORTIVES

Marches et promenades

Organisées chaque lundi après-midi, ces sorties permettent de mêler activité physique douce et découverte du territoire local. Les points de rendez-vous sont communiqués chaque semaine via Facebook et Panneau Pocket.

Yoga

Deux créneaux sont proposés pour s'adapter aux rythmes de chacun :

- Le mercredi de 10h15 à 11h30 à la salle des fêtes d'Ingrandes
- Le jeudi de 18 h à 19 h 15 au foyer Bonnet

Des ateliers de yoga et de méthode Munz floor de 2h30 /3h00 seront proposés le mercredi et/ou le samedi pendant les vacances scolaires.

Gym adaptée

Des séances douces, axées sur la mobilité et la souplesse, le mardi de 17h à 18h au foyer Bonnet.

Gym tonique

Pour celles et ceux qui recherchent un entraînement plus soutenu : chaque mardi de 19h30 à 20h30, également au foyer Bonnet.

Programme d'Activité Physique Adaptée (Programme Passerelle)

Nouveauté à partir de septembre, ce programme est destiné aux personnes en Affection Longue Durée (ALD) ou atteintes de maladies chroniques.

Encadré par un éducateur diplômé, il comprend :

- Un **entretien individuel** initial (45mn)
- 12 **séances collectives** (4 à 6 personnes)
- Un **bilan final** avec tests de forme
- Tarif : **50 € pour le programme + 10 € d'adhésion ASSN**

ACTIVITÉS CULTURELLES ET CRÉATIVES

Ateliers de calligraphie

Un samedi matin par mois (9h30 à 12h), à la salle intergénérationnelle. Un moment hors du temps pour redécouvrir l'art de la belle écriture, accompagné d'une initiation au dessin Zen, un art graphique relaxant.

Cercle de jeux

Tous les mercredis de 14h à 17h à la salle intergénérationnelle: tarot, scrabble, belote et jeux de société variés sont au programme, dans une ambiance joyeuse et détendue.

Dictée

Une fois par mois, le mercredi à 17h30, pour tester son orthographe avec le sourire et cultiver la langue française.

Pastel

Une activité artistique accessible à tous, proposée le mardi tous les quinze jours et un samedi par mois de 10h à 12h, au pavillon du jardinier. Idéal pour s'initier ou se perfectionner dans cette technique douce et colorée.

Scrapbooking

Un lundi par mois (19h à 22h), les passionnés de création manuelle se retrouvent pour donner vie à leurs souvenirs dans des compositions personnalisées.

Soutien scolaire

Des ateliers d'aide aux devoirs sont proposés aux élèves de l'école primaire, chaque jeudi de 17h30 à 18h30, à la salle intergénérationnelle.

Encadrés par des bénévoles, ces moments offrent aux enfants un espace calme et bienveillant pour progresser.

Chaque année, l'association propose à l'ensemble de ses membres de se retrouver autour d'une raclette au cœur de l'hiver, et au printemps ou à l'automne, d'une sortie à l'extérieur du territoire de la commune, la difficulté étant de trouver une date disponible compte tenu de tous les événements alentour, et répondant à des critères impératifs : intérêt, accessibilité, modalités pratiques et coût.

Le 27 avril dernier, l'association a participé aux Foulées colorées organisées par la municipalité de Coteaux-sur-Loire sur le secteur d'Ingrandes. Des bénévoles de CSL2 sont venus renforcer les effectifs des associations de la commune en charge de gérer le pôle restauration, ou ont répondu à l'appel de la municipalité pour aider à la sécurisation du parcours. N'oublions pas d'ajouter que Benoît, qui encadre les cours de gym de CSL2, a brillamment coaché l'échauffement avant le départ des participants à ces foulées colorées.

ADHÉSION

L'adhésion à l'association est fixée à 10 € par an et permet de participer à toutes les activités proposées.

Certaines activités encadrées par des professionnels (yoga, gym, calligraphie, ...) font l'objet d'un tarif spécifique, à régler en complément.

Rejoignez-nous !

Que vous soyez amateur de sport, curieux de culture, passionné de loisirs créatifs ou simplement à la recherche d'un moment chaleureux à partager, CSL2 vous ouvre grand ses portes. Vous pouvez tester chaque activité en participant à une séance d'essai. Alors, n'hésitez pas, venez nous rejoindre !

Composition du bureau:

PRÉSIDENTE: Sophie CONNAN

VICE PRÉSIDENT: Pierre VASSEUR

SECRÉTAIRE: Claudine CHABOT

SECRÉTAIRE-ADJOINT: José GUERRA

TRÉSORIÈRE: Michèle AUGE

TRÉSORIÈRE ADJOINTE: Sylvie ALAIN



— Pour plus d'informations sur toutes nos activités et nos tarifs, n'hésitez pas à nous contacter :

- » Tél. : 06 37 78 41 87 (Sophie, présidente)
- » Facebook (<https://www.facebook.com/profile.php?id=100057859321373>).
- » coteaux.sports.loisirs@gmail.com
- » Site internet de la commune



Gym version nature !

INGRANDES ANIMATIONS

L'année 2025 a commencé en beauté pour l'association avec la soirée années «80-90-2000» le 1er février. Une ambiance de folie a régné sur la piste de danse pour cette manifestation animée par DJ Ludo.

Le repas, poulet basquaise, préparé par l'équipe a remporté un gros succès.

Les participants se sont prêtés au jeu en se déguisant et ont ainsi fortement contribué à la belle ambiance de cette soirée !

Le 27 avril, Ingrandes Animations a également participé aux Foulées colorées, une marche/course sportive, familiale et solidaire, organisée par la commune sur le territoire d'Ingrandes, qui a rassemblé plus de 450 participants.

En partenariat avec CSL2, le Shoot et l'APE une quinzaine de membres de notre association ont géré le pôle restauration en proposant des sandwiches saucisse/mergue et des frites. Une grosse journée, très conviviale, dont une partie des bénéfices est reversée aux Associations ADEL Centre et La Cordée du Val de Loire, associations caritatives qui soutiennent le service pédiatrique et oncologique de l'hôpital Clocheville de Tours.

Un grand merci aux bénévoles pour leur dévouement et aux participants à tous nos évènements !

On se retrouve le 23 août pour la soirée moules frites.



— Contact

- » Sylvie Lamé, Présidente,
- » **Tél : 02 47 96 91 77**



SMTT, TENNIS DE TABLE

Le club compte en cette deuxième période 7 adhérents compétition et 9 adhérents loisir dont 2 adolescents et 3 enfants.

Les membres du club apprennent et pratiquent dans la bonne humeur ce sport technique.

L'entraînement s'effectue avec des entraînements classiques ou de type «montées descentes». Un robot d'entraînement permet également l'apprentissage des bons gestes. Les séances d'entraînement ont lieu tous les mardis soir au gymnase du quartier de Saint Michel sur Loire, route du Coteaux.

Vous pouvez, en fonction de vos envies, opter pour une licence loisir pour une pratique ludique et amusante ou pour une licence compétition pour progresser et tester vos capacités lors de rencontres (D4, D3) contre d'autres clubs les vendredis soir.

Le club participe également à la vie du village en s'associant au comité des fêtes lors de la foire de la Saint-Michel.

Les membres du SMTT espèrent vous voir nombreux venir participer à la pratique du tennis de table.

N'hésitez surtout pas à faire une séance d'essai !

— **Les tarifs :**

- » Licence Compétition 90€
- » Licence loisir : 31€.

— **Entraînements enfants :**

- » mardi 19h00/20h15

— **Loisirs adultes :**

- » mardi de 19h00/20h30

— **Entraînement adultes compétition**

- » mardi à partir de 19h00 et vendredi à partir de 20h00



— **Contact :** Sylvain TREGRET

- » **Tél : 06 72 70 69 48**
- » smtt37@laposte.net





NOS ASSOS

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE HAUTE EN COULEUR POUR FAMILLES RURALES DE COTEAUX-SUR-LOIRE

Le 16 mai 2025 l'association Familles Rurales a tenu l'assemblée générale dans une ambiance à la fois studieuse et festive, fidèle à l'esprit de la structure.

C'est devant une salle conviviale et bien remplie que l'équipe a présenté le bilan de l'année écoulée, marqué par une belle fréquentation, des activités toujours plus variées, et surtout la satisfaction des enfants et des familles.

Avec plus de 90 enfants accueillis sur l'année, une quarantaine pendant les vacances et les mercredis, et une équipe d'animation engagée, l'année 2024 a été un véritable succès !

«Nos animateurs font tout leur possible pour offrir aux enfants un quotidien joyeux, riche et rassurant. Et les enfants le rendent cent fois : ils sont francs dans un monde parfois faux, généreux dans un monde qui se replie, joyeux dans un monde souvent morose, insouciants là où tout nous pousse à la prudence. Ils sont notre source d'inspiration.» a souligné Mme HELENE Céline, présidente de l'association.

L'équipe a également évoqué les projets à venir, notamment un été 2025 placé sous le signe des vacances et du sport, avec l'objectif de s'amuser autant que l'an dernier.

Un blind test pour finir en musique !

La soirée s'est terminée de manière originale et festive avec un blind test musical organisé par les animateurs.



Petits et grands se sont prêtés au jeu, dans une ambiance joyeuse et complice. Rires, souvenirs musicaux et bonne humeur étaient au rendez-vous, illustrant parfaitement les valeurs de partage et de convivialité portées par l'association.

Un grand merci à toutes les familles, bénévoles, partenaires et élus présents, et bien sûr à l'équipe d'animation pour son dynamisme et sa créativité !



Un été riche en aventures avec l'Accueil de Loisirs «Arc-en-Ciel» !

L'accueil de loisirs Arc-en-Ciel, géré par l'association Familles Rurales, accueillera vos enfants du 7 juillet au 29 août 2025 (fermeture annuelle du 4 au 24 août) dans un environnement sécurisé, chaleureux et plein de vie. Situé dans le quartier de St Michel, ce centre est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans, quelle que soit leur commune de résidence.

Entre ateliers créatifs, jeux de plein air, sorties nature, grands jeux collectifs et journées festives, vos enfants vivront un été inoubliable, fait de découvertes, de rencontres et de rires.

«Notre priorité, c'est que chaque enfant passe de bonnes vacances, développe son imagination, sa confiance en soi, tout en s'amusant dans un esprit de partage.»

— Daniela, directrice de l'association.

L'équipe d'animation a imaginé un programme haut en couleur, mêlant créativité, nature et amusement. Chaque semaine sera rythmée par des ateliers manuels, des grands jeux en plein air, des sorties (pêche, accrobranche, journées sportives...), ainsi que des journées à thème pour le plaisir des petits et des grands.

«L'été, c'est l'occasion pour les enfants de vivre des aventures différentes de l'école. On privilie l'autonomie, la coopération et surtout... le plaisir !»

— Kevin, animateur depuis 6 ans



Activités et manifestations 2024

6 avril 2024 : loto avec plus de 120 personnes

Buvette du 14 juillet : En partenariat avec la commune, la buvette du 14 juillet 2024 avait marqué notre première collaboration avec la tenue du pôle Restauration. Malgré quelques ajustements à prévoir pour optimiser la cuisson des merguez et saucisses, l'association se réjouit déjà de renouveler l'événement en 2025 avec une organisation encore plus fluide !

Ventes de Gâteaux BIJOU, celles-ci très appréciées des familles vont être reconduites en 2025.

Mini camps à Marçon avec les 7/12 ans : trottinette des mers, bateau à voile, boom, baignade, concours de châteaux de sable.

Mini camps à Bréhémont avec les 3/6 ans : balade sur la Loire avec « la Matelote », sortie poney, randonnée, baignade et jeux divers durant 4 jours et trois nuits.

Et 2025 ?

Participation aux **Foulées Colorées** organisée par la commune où plus de 450 participants se sont élancés sur le parcours, ponctué de zones où des nuages de poudre colorée 100 % naturelle ont été lancés sur les coureurs. **Le résultat ? Un arc-en-ciel ambulant et une explosion de bonne humeur à chaque foulée !** L'équipe de bénévoles et de salariés sera présente en 2026 !

L'association tiendra la **buvette du 13 juillet** et organisera une soirée conviviale le **vendredi 29 août 2025**, pour marquer la fin des vacances.

Rencontres avec les familles, loto au mois de novembre et de nombreuses autres animations sont en préparation dès maintenant, un programme riche pour favoriser les moments de partage.



Envie de nous rejoindre ou de vous impliquer dans l'association ?



Contactez-nous :

- » 07 80 97 73 05
- » 02 47 96 38 83
- » alsh.arcenciel @famillesrurales37.org

Suivez notre actualité sur :

- » <https://www.facebook.com/famillesruralesdecoteauxsurloire>

Horaires :

- » de 7h00 à 18h30

Que ce soit pour une semaine ou pour toute la période d'ouverture de l'été, l'accueil de loisirs promet à vos enfants des souvenirs inoubliables. Nous avons hâte de les retrouver !



TOUTE L'ÉQUIPE DE L'ASSOCIATION DE CHASSE LES LANDES DE PINÈDES DE SAINT-MICHEL REMERCIE LES PÊCHEURS QUI CHAQUE ANNÉE FRÉQUENTENT L'ÉTANG MILLON, UN SITE PRIVILÉGIÉ AU MILIEU DES PINS, DANS LES LANDES DU QUARTIER DE SAINT-MICHEL.

L'étang est ouvert cette année du 31 mai au 17 août au soir. Une ouverture un peu plus tardive que les autres années en raison de la réservation de l'étang par des groupes pendant les week-ends du mois de mai.

Pour certains, cette saison a plutôt bien commencé avec de très belles prises.

Pour rappel l'étang est ouvert tous les week-ends, jours fériés et en semaine. Prix de la journée 10 € pour 3 cannes, payables sur place. Barbecue interdit en raison des risques d'incendie élevés.

Fermeture de l'étang 1 heure après le coucher du soleil.



Pour tout renseignement, contacter Eric Cochardin

» Tél. : 06 99 48 91 54



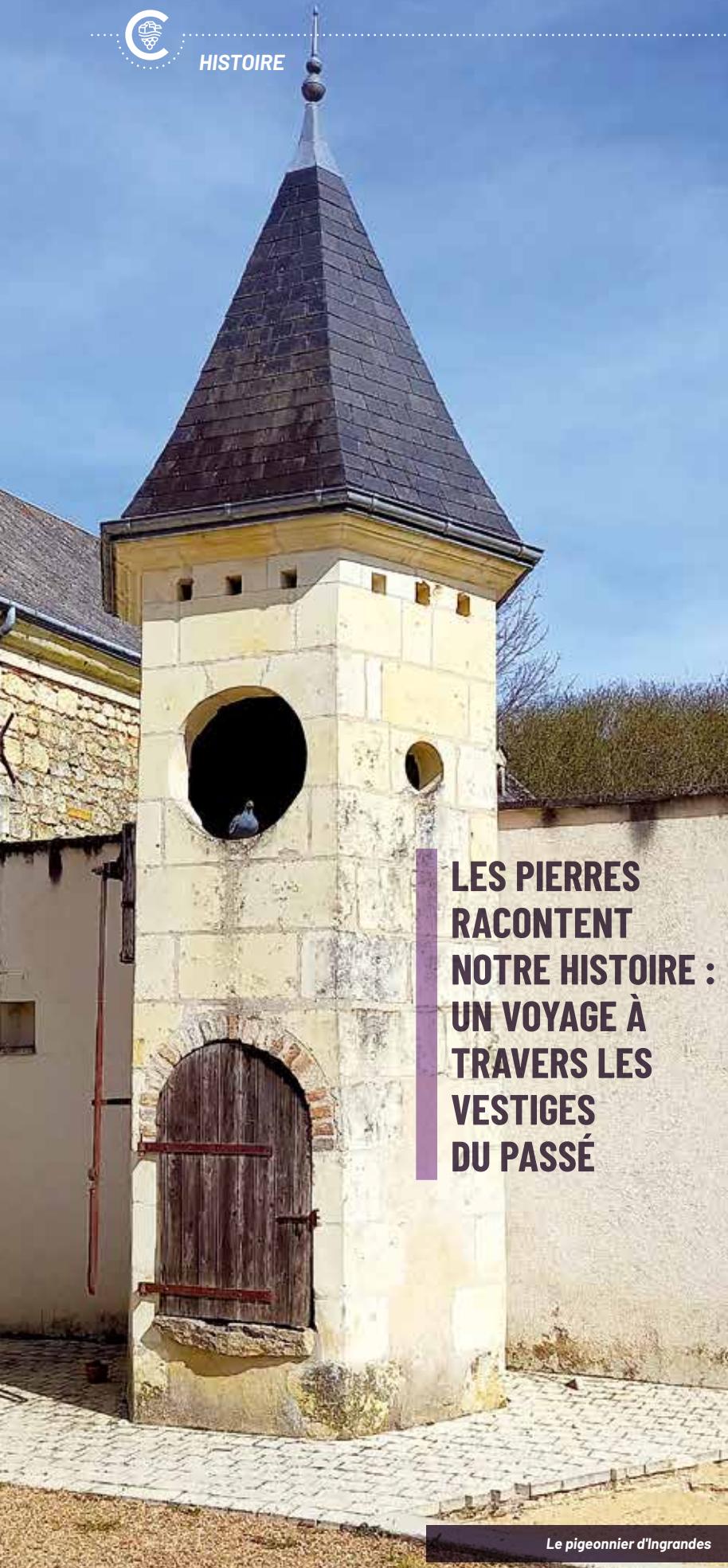
UNE BELLE INITIATIVE

Au Clos du Poète, le premier test de l'atelier culturel autour du conte a été une réussite.

Organisé sous l'égide de la Direction Départementale de la Lecture dans le cadre de l'opération Premières Pages et financé par cette

dernière, l'événement a conquis petits et grands. Les mamans, les enfants - certains d'abord timorés mais vite impliqués - ainsi que le conteur lui-même ont apprécié cette expérience. Suite à ce succès, d'autres interventions sont déjà envisagées, toujours financées par le Département.





LES PIERRES RACONTENT NOTRE HISTOIRE : UN VOYAGE À TRAVERS LES VESTIGES DU PASSÉ

Le pigeonnier d'Ingrandes

Notre commune regorge de trésors cachés, empreints d'histoire et de mystère. Chaque pierre, chaque mur ancien témoigne du passé et mérite d'être découvert par les habitants.

Que vous soyez férus d'histoire, amateurs de patrimoine ou simplement curieux, ces vestiges vous réservent d'incroyables surprises.

À INGRANDES DE TOURAIN

Dès l'entrée du bourg, un élément insolite attire l'attention : une dizaine d'os dépassant d'un mur en moellons de tuffeau. Ce phénomène, également observé en Sologne, Bretagne, île-de-France et même en Belgique, soulève de nombreuses interrogations. S'agissait-il d'une technique pour aérer les murs humides, d'un moyen de conjurer le mauvais sort, d'un support pour plantes grimpantes ou encore d'un dispositif pour sécher les filets de pêche en bord de Loire ? Le mystère reste entier.

Aux abords de la salle des fêtes, un mur ancien se dresse fièrement : vestige de l'ancienne église du XIe siècle, il arbore encore une fenêtre étroite et une grande coquille sculptée. Non loin de là, l'église Saint-Romain, construite dans un élégant style néo-gothique, vous invite à admirer ses splendides vitraux.

Au 49 rue de Fontenay, un pigeonnier du XVIIIe siècle se révèle un véritable témoin du savoir-faire d'antan.

Autrefois, les habitants utilisaient successivement une roue, une pompe puis un moteur électrique pour remonter les seaux d'eau.

Ce site abrite également un potager, où les aliments étaient préparés et réchauffés dans des potages traditionnels.



À SAINT-MICHEL-SUR-LOIRE

L'église actuelle, érigée au XIX^e siècle, conserve les traces de son passé médiéval, notamment la base de l'abside datant du XI^e siècle. Parmi les vitraux qui embellissent l'édifice, celui représentant Saint Michel terrassant le dragon attire particulièrement le regard. Conçu par Julien Léopold Lobin, il s'inspire d'un tableau du célèbre Raphaël, peint en 1518 et exposé au Louvre.

À la sortie de l'église, une surprise attend les promeneurs attentifs : un ancien bénitier, détourné de son usage initial, a été astucieusement transformé en jardinière.

Non loin de là, le moulin privé de la Guerche se distingue comme l'un des plus anciens moulins sur la Roumer, tandis qu'un pigeonnier typique veille sur les dépendances environnantes.

À SAINT-PATRICE

Savez-vous que l'histoire de la gare est intimement liée à la mise en service de la ligne Tours-Saumur en 1848 ? À l'origine, la station était implantée au passage à niveau du Carroi, chemin de Chauchi, et assurait un aller-retour matin et soir.

Un certain M. Lemesle, persuadé que la gare y serait construite, fit bâtir "l'hôtel de la gare". Mais lorsque l'emplacement définitif fut finalement choisi ailleurs, il dut céder son établissement.

Cette décision fut largement influencée par la marquise de Castellane, actionnaire de la Compagnie Paris-Orléans, qui fit don du terrain nécessaire à la construction de la gare face à l'entrée de sa propriété.

En décembre 1861, la gare définitive ouvrit ses portes aux voyageurs, marquant une nouvelle étape dans l'histoire ferroviaire locale.

À travers ces vestiges et curiosités, notre commune révèle son passé et invite chacun à explorer ces témoins silencieux de l'histoire. Ouvrons les yeux, émerveillons-nous et continuons à préserver ce patrimoine qui façonne notre identité collective.



VOTRE MAIRIE EST OUVERTE AU PUBLIC

Lundi.....	10h à 12h et de 15h à 17h
Mardi.....	fermée
Mercredi.....	10h à 12h
Jeudi.....	10h à 12h et de 15h à 17h
Vendredi	10h à 12h et de 15h à 19h
Samedi	fermée
Téléphone	02 47 96 98 15
Email	mairie@coteaux-sur-loire.fr
Site internet	coteaux-sur-loire.fr

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À CONNAÎTRE

Samu	15
Pompiers	18
Police secours	17
Appel d'urgence européen	112

SERVICES ADMINISTRATIFS

ENEDIS dépannage/sécurité	09 72 67 50 37
Agence postale communale	02 47 96 62 87

3 place du 11 novembre - 37130 Coteaux-sur-Loire
Entrée par la route des Essards, quartier Saint-Michel

- Horaire

Mardi, de 9h à 12h45 et de 14h à 18h
Jeudi, de 9h à 12h45 et de 14h à 18h
Samedi, de 10h à 12h

Relais Poste (commerçants)

« Les P'tites Terrasses »	09 83 01 76 96
« Multiservice Costelligérien »	02 47 96 98 62

Gendarmerie de Langeais	02 47 96 17 50
--------------------------------------	-----------------------

5 rue Andrée Colson - 37130 Langeais
Ouverture lundi, mercredi, vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Week-end et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h

SCOLARITÉ-ENFANCE

École Jean-Noël Proust Ingrandes	02 47 96 90 84
---	-----------------------

École Marguerite et Louis Pinson Saint-Michel	02 47 96 50 53
--	-----------------------

École Vincent Gérard Saint-Patrice	06 49 78 18 17
---	-----------------------

ALSH et périscolaire Arc en ciel Saint-Michel	02 47 96 38 83
--	-----------------------

INFOS PRATIQUES

Déchetterie de Coteaux-sur-Loire (quartier Saint-Patrice)

- Horaire

Lundi, de 9h à 12h
Mercredi, de 14h à 17h
Samedi, de 14h à 17h

- Dépôt de ferraille : 2ème samedi du mois

Déchetterie de Bourgueil	02 47 97 89 75
---------------------------------------	-----------------------

- Horaire d'été (15/04-14/10)

Lundi, jeudi, de 14h à 17h
Mardi, mercredi, samedi, de 9h à 12h

- Horaire d'hiver (15/10-14/04)

Lundi, jeudi, de 14h à 17h
Mardi, mercredi, de 9h à 12h
Samedi, de 9h à 13h

- Dépôt de ferraille : 2ème samedi du mois

Déchetterie de Benais

- Ouverture du lundi au samedi de 6h30 à 12h

- Dépôt de ferraille : tous les jours

Le syndicat peut mettre à disposition sur demande, un caisson pour dépôt d'une importante quantité de déchets verts ou de gravats.

Renseignements auprès de la CCTOVAL au 02 47 97 89 75





COTEAUX-SUR-LOIRE JUILLET 2025



COIFFURE

Valérie Auvinet 06 27 72 20 70
Coiffure à domicile
Nathalie Silard 06 45 01 03 20
Coiffure à domicile
Hedwige Hardy 07 84 02 39 06
Coiffeuse - prothésiste à domicile

AMÉNAGEMENTS, ENTRETIEN DE JARDINS, PAYSAGISTE

Rollin 'Garden - Adelle Laurent 06 83 93 00 88
Fleuriste événementiel, designer floral
Scène jardin 06 71 58 76 56
Paysagiste
Julien Croizard 06 89 92 09 19
JC paysages, aménagement paysager
Frédéric Blaise 06 65 39 44 43
Entretien de jardins
Anthony Chenafi 06 68 53 91 84
Meubles sur mesure, petits bricolages, entretien du jardin
Luc Tiphanneau 02 47 96 98 75
Petits travaux bricolage, jardinage, services à la personne

Anthony Levesque 06 86 78 42 05
Amenagements intérieurs, travaux extérieurs avec mini-pelle

Michaël Batailleau - la Réno c'est mon boulot ! 07 67 82 60 08
Tous travaux

PEINTURE, REVÊTEMENT, DÉCO, VITRERIE

Stéphane Rabouin 02 47 96 83 27
Peinture, vitrerie, déco

ÉLECTRICITÉ

Pierre Faber 06 34 43 41 06
HomeProtec, électricité
David Hérisson 06 62 77 75 52
Alter'Elec, électricité
Maxime Duballet 07 88 69 13 65
ID'Elec, électricité
Jean-Sébastien Baille 07 69 59 51 89
Volt Expert - électricité

BÂTIMENT, PLOMBERIE, CHAUFFAGE, MENUISERIE

Jean-Baptiste Pichard 06 72 04 44 93 / 06 85 88 17 70
Plomberie, chauffage
Quentin Rebeyrolle 02 47 96 75 86
Plomberie, chauffage
Baptiste Caillaud 07 85 62 89 58
Plaquiste Menuisier
Tout pour toits - Launay & Chassier 06 99 31 28 11 - 06 60 30 28 15
Charpente, couverture
JPV Bâtiment 02 47 96 93 06 - 06 81 18 44 07
Maîtrise d'œuvre

FORMATIONS

Anthony OLLIVIER 07 87 12 58 78
Organisme de formation en secourisme, incendie, travaux en hauteur, habilitations électriques.

COMMERCES

Boulangerie Godineau 02 47 96 03 78
Multiservice Costellier 02 47 96 98 62
Épicerie, dépôt de pain
Des poules et des vignes - Gabriel Simon 07 78 81 63 44
Elevage, conserverie
L'Épi des vignes - Elisabeth Simon 07 82 65 44 63
Biscuiterie, boulangerie
Martine et Thierry Poussin 02 47 96 92 48
Maraîchers, marchés

SANTÉ, SPORT, BIEN-ÊTRE

Poitevin & Desjonquieres 02 47 96 95 72
Cabinet d'infirmières
Luis Nunes Gorge 06 75 87 68 66
Magnétiseur, bien-être
Valentine Verna 06 26 68 18 37
Relaxologue, hypnopréteur

Yolande Noye 06 28 49 70 90
Praticienne de la Trame et en mémoire cellulaire
JOLY'ADAPT 06 72 35 64 31
Gym douce, entretien physique, prévention des chutes

Kelly Dansac - Le bien-être au naturel 07 64 50 89 01
Naturopathie, massage et relaxologie
Élodie Rousseau 06 12 79 43 03
Esthéticienne à domicile, épilations, soins visage, massages visage & corps.

ARTISANAT D'ART, ANTIQUITÉS

Au passé simple 06 76 38 17 31
Antiquités, brocante

La Pat'in de Lili 06 79 45 02 26
Relooking de meubles et d'articles de décoration

Lioussia Bijoux 06 68 99 14 62
Créatrice bijoux contemporains

David Huet 06 21 62 19 53
Le Feu Prométhée, forgeron

David Valence 06 70 37 22 07
Marqueterie, ébénisterie d'art

COMMUNICATION

Frédéric Gravelaine 06 35 94 08 60
Graphisme, communication, création de site internet

Au bonheur des mots - F. Augustine 02 47 96 03 74
Relecture, correction, rédaction de comptes rendus

TRANSPORT

Transports Vuillemot Frères 02 47 96 92 44

Taxi Romain 06 76 11 16 29

IMMOBILIER

J. Dupont 07 55 64 23 92
Conseiller Immobilier

VITICULTURE

Château de Minière - K. Van Den Bergh 02 47 96 94 30

Xavier Courant 06 42 62 52 18

Domaine des Chesnaises, Boucard Degaugue 02 47 96 98 54 - 02 47 96 92 31

Dupuis père et fils 02 47 96 97 46

Domaine Duval-Voisin 02 47 96 95 91 - 06 65 05 33 31

Gilles et Gérard Galteau 02 47 96 90 91 - 02 47 96 98 95

Domaine Nau 02 47 96 98 57

Nathalie Omasson 02 47 96 90 26

Domaine des Ouches, Thomas et Denis Gambier 02 47 96 98 77

La Croix Pidault, Fabien Rohon 07 81 10 55 93

André Delporte 02 47 96 97 50

HÔTELLERIE - RESTAURATION

Hostellerie du Château de Roche-cotte *** 02 47 96 16 16
Hôtel restaurant
Auberge de la Bonde 02 47 96 83 13
Hôtel restaurant

RESTAURATION

Vincent 02 47 96 17 21
Cuisinier de campagne restaurateur

Pizzeria Caza 06 67 22 86 15
Camion pizza/fouées

Les P'tites Terrasses 09 83 01 76 96
Bar, restaurant, relais Poste, dépôt de pain/NR

Chez Dom 06 16 48 87 41
Friterie, repas à emporter ou sur place, ouvert de fin mai à septembre

GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES

Clos des Bérengères 06 29 65 08 25
Chambres d'hôtes

Le Pressoir de Godefroy 02 47 96 90 09
Madeleine Fauquet, chambres d'hôtes B & B

Le Moulin de la Guerche 06 72 74 26 09
Grand gîte, 16 couchages

Gîte de la Paillerie 06 85 43 22 68
Jean-Paul Duval, gîte

Gîte du Mont Sigou 06 85 43 22 68
Jean-Paul Duval, gîte

Château de Planchoury 02 47 96 81 52 - 06 87 83 70 77
Gîte et chambres d'hôtes

Gîte la croix Pidault 06 32 84 87 65
Gîte

Château de Minière 02 47 96 94 30
Gîte

Relais Valami 02 47 96 98 74
Gîte

M. Sorin 02 47 98 98 38 - 05 49 98 96 14
Gîtes rural - 10 couchages

Gîtes des Forges 06 03 01 27 73
Grand gîte - 16 couchages

Manoir La Rumillette 02 36 16 37 85
Chambres d'hôtes

Villa Garnier 02 47 96 64 69 ou 06 42 53 98 61
Chambres d'hôtes

Le bout du monde 06 72 50 24 36
Gîte

La petite Flanière 06 26 61 62 34
Gîte

Château de Chabrol 06 03 01 32 10
Grand gîte, 15 couchages

Chœur des Vignes 06 07 05 18 10
Location de vacances, 10 personnes

La Grange au Pâti 06 48 16 09 23
Gîte, 6 personnes

RÉCEPTION - ÉVÉNEMENTIEL

Château de Planchoury 02 47 96 81 52 - 06 87 83 70 77

Organisation de repas de groupe

Le Petit Morier 06 73 27 38 93 - 06 16 33 03 87
Salle de réception



COTEAUX
SUR
LOIRE

Adresse : 62, rue Dorothée de Dino
37130 COTEAUX-SUR-LOIRE
Tél. : 02 47 96 98 15
Mail : mairie@coteaux-sur-loire.fr
Site : coteaux-sur-loire.fr





